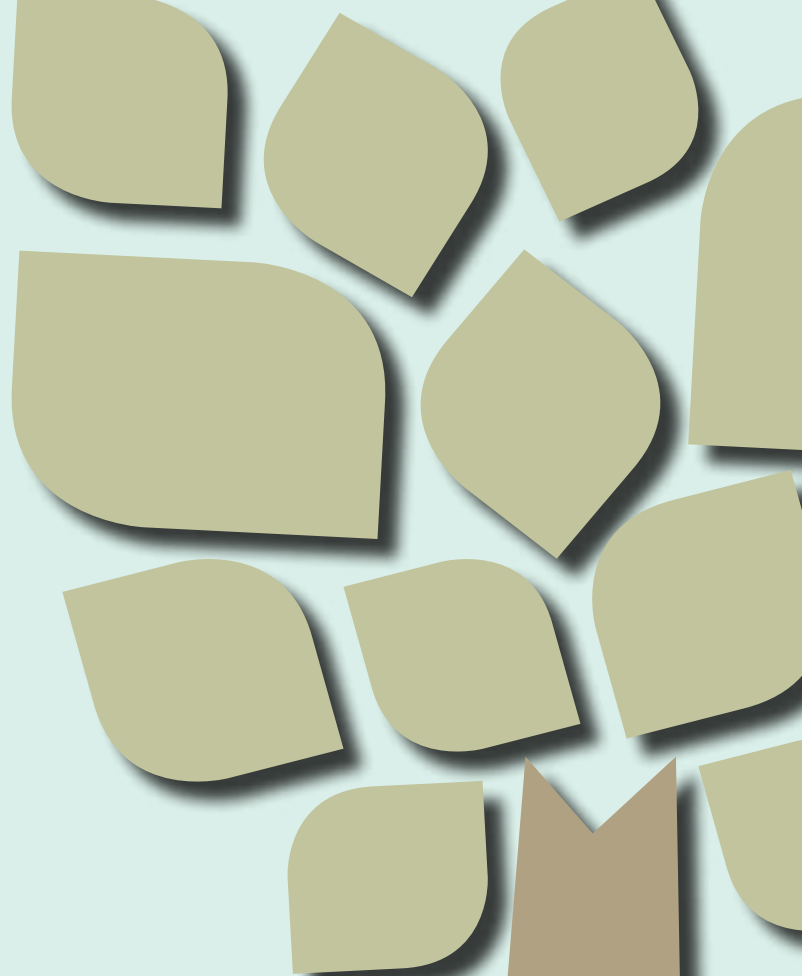




Plan des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Municipalité régionale de Durham

Division des services à l'enfance

2018-2022



Coordonnées

Division des services à l'enfance Services sociaux
Municipalité régionale de Durham
605, chemin Rossland Est
Whitby (Ontario) L1N 6A3
1-800-387-0642
durham.ca/childrensservices

Remerciements

Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans la région de Durham sont financés par la Municipalité régionale de Durham et le ministère de l'Éducation de l'Ontario, ainsi que dans le cadre de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.



Ontario

Canada 

Avant-propos

À titre de directrice de la Division des services à l'enfance de la Région de Durham, je suis enchantée de soumettre le présent plan intégré et pluriannuel visant les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Ce plan met l'accent sur les domaines prioritaires déterminés par nos partenaires du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Le plan présente le cheminement que nous suivrons pour concrétiser notre vision collective à l'égard des enfants et des familles.

Notre secteur a connu une profonde transformation au cours des huit dernières années. Nous avons travaillé de pair avec nos partenaires pour assurer la modernisation des services pour les jeunes enfants. L'un des points saillants de cette période a été la création de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, ainsi que l'adoption d'un code de déontologie et de normes d'exercice auxquels tous les éducatrices et éducateurs de la petite enfance doivent se conformer dans l'exercice de leurs fonctions.

La région de Durham connaît une croissance importante, et je suis heureuse que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial investissent dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Il est essentiel d'accorder à nos enfants l'attention et les investissements qu'ils méritent afin de bâtir une communauté dynamique et saine.

Je remercie toutes les personnes dévouées qui travaillent à la Division des services à l'enfance, ainsi que les nombreux partenaires communautaires qui ont fourni leurs commentaires et leurs suggestions afin d'éclairer la préparation du présent plan. Leur travail apporte quotidiennement des avantages concrets aux enfants et aux familles.

Merci!



Roxanne Lambert, EPEI

Directrice, Division des services à l'enfance



Sommaire

Le Plan des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour la période de 2018 à 2022 donne suite à l'engagement ferme de la Municipalité régionale de Durham d'appuyer les enfants et les familles qui vivent dans les huit municipalités de la région. Le plan prévoit l'expansion des programmes et services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de qualité supérieure en soutien aux enfants, aux familles et aux éducatrices et éducateurs qui travaillent auprès d'eux.

Des services d'apprentissage et de garde de qualité jouent un rôle important en matière économique, sociale et éducationnelle, ainsi qu'au chapitre du bien-être des enfants, des familles et de l'ensemble de la communauté. Ce plan décrit comment la Division des services à l'enfance, à titre de gestionnaire des services municipaux regroupés (GSMR), collaborera avec le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants pour en assurer le développement et le renforcement.

Le ministère de l'Éducation a fixé quatre priorités provinciales qui orientent la modernisation et la transformation continues du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Ces services doivent être adaptés aux besoins, abordables, de haute qualité et accessibles.

La Division des services à l'enfance, ainsi que le secteur élargi de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants dans la région de Durham, ont fixé cinq priorités clés pour guider le développement d'un système de qualité supérieure. Ces priorités font fond sur celles du Ministère. Au cours des cinq prochaines années, elles seront mises en œuvre de manière planifiée, collaborative et transparente. Le résultat sera un système où les services sont adaptés aux besoins, abordables, de haute qualité et accessibles. Les cinq priorités sont les suivantes :

1. Offrir un soutien financier optimal aux services de garde d'enfants agréés.

- a. Examiner et mettre à jour l'outil budgétaire pour les exploitants de services ainsi que le processus de demande concernant les frais.
- b. Intégrer les tarifs et les frais au modèle de financement d'exploitation.
- c. Examiner annuellement la nouvelle législation et les nouveaux services communautaires et les inclure dans l'outil d'analyse communautaire et les modèles de financement.
- d. Surveiller le nombre de places disponibles dans les programmes de garde d'enfants agréés.

2. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de soutien aux enfants ayant des besoins particuliers.

- a. Adopter une vision pour le système.
- b. Établir un plan de transition qui correspond aux besoins de la communauté et aux exigences du ministère de l'Éducation.
- c. Mettre en place des stratégies de renforcement des capacités.
- d. Apporter des modifications aux mesures administratives et aux procédures.
- e. Rehausser le soutien offert par le Programme de dotation en personnel additionnel.

3. Attirer, recruter et maintenir en poste des éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits de haut calibre.

- a. Sensibiliser la population au titre professionnel d'éducatrice ou éducateur de la petite enfance inscrit (EPEI).
- b. Offrir aux éducatrices et éducateurs du domaine de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, tant le personnel déjà en poste que les nouveaux venus, et y compris le personnel EPEI, des occasions de rehausser leurs connaissances, leur compréhension et leur mise en application de pratiques exemplaires.

4. Appuyer le secteur des services de garde d'enfants agréés en résidence privée et soutenir son développement

- a. Concevoir et mettre en œuvre un nouveau modèle de financement pour le secteur des services de garde d'enfants agréés en résidence privée dans la région de Durham afin de simplifier la structure actuelle, de rémunérer les fournisseurs et les organismes de manière équitable et d'assurer la transparence.
- b. Concevoir et mettre en œuvre une approche pour inciter les fournisseurs non agréés à se joindre au secteur des services de garde d'enfants agréés en adhérant à un organisme de services de garde d'enfants agréés en résidence privée.
- c. Sensibiliser le public au fait que les services de garde d'enfants agréés en résidence privée constituent une option viable, notamment pour les familles dont l'horaire ne correspond pas à celui d'autres garderies agréées ou qui ont besoin de services de garde pour un poupon ou un bébé.

5. Diminuer la liste d'attente pour les places de garde subventionnées.

- a. Améliorer la qualité de l'information recueillie lorsque les parents ou fournisseurs de soins soumettent une demande de place de garde subventionnée, dans le but de mieux prévoir les besoins de la communauté en fonction des données recueillies.
- b. Élaborer une stratégie de communication pour mieux faire connaître le programme de places de garde subventionnées auprès de la population.

Le présent plan énonce des stratégies en soutien à chacune des priorités, et comprend un plan d'action ainsi qu'un échéancier. La mise en œuvre de l'ensemble des éléments du plan dépend du maintien du financement provincial et du financement fédéral, ainsi que de la collaboration soutenue entre la Division des services à l'enfance (DSE) et un secteur de la garde d'enfants impliqué et disposant de ressources appropriées. Le présent plan réitère l'engagement de la DSE à collaborer activement avec ses partenaires.

Priorités provinciales et régionales, 2018 à 2022

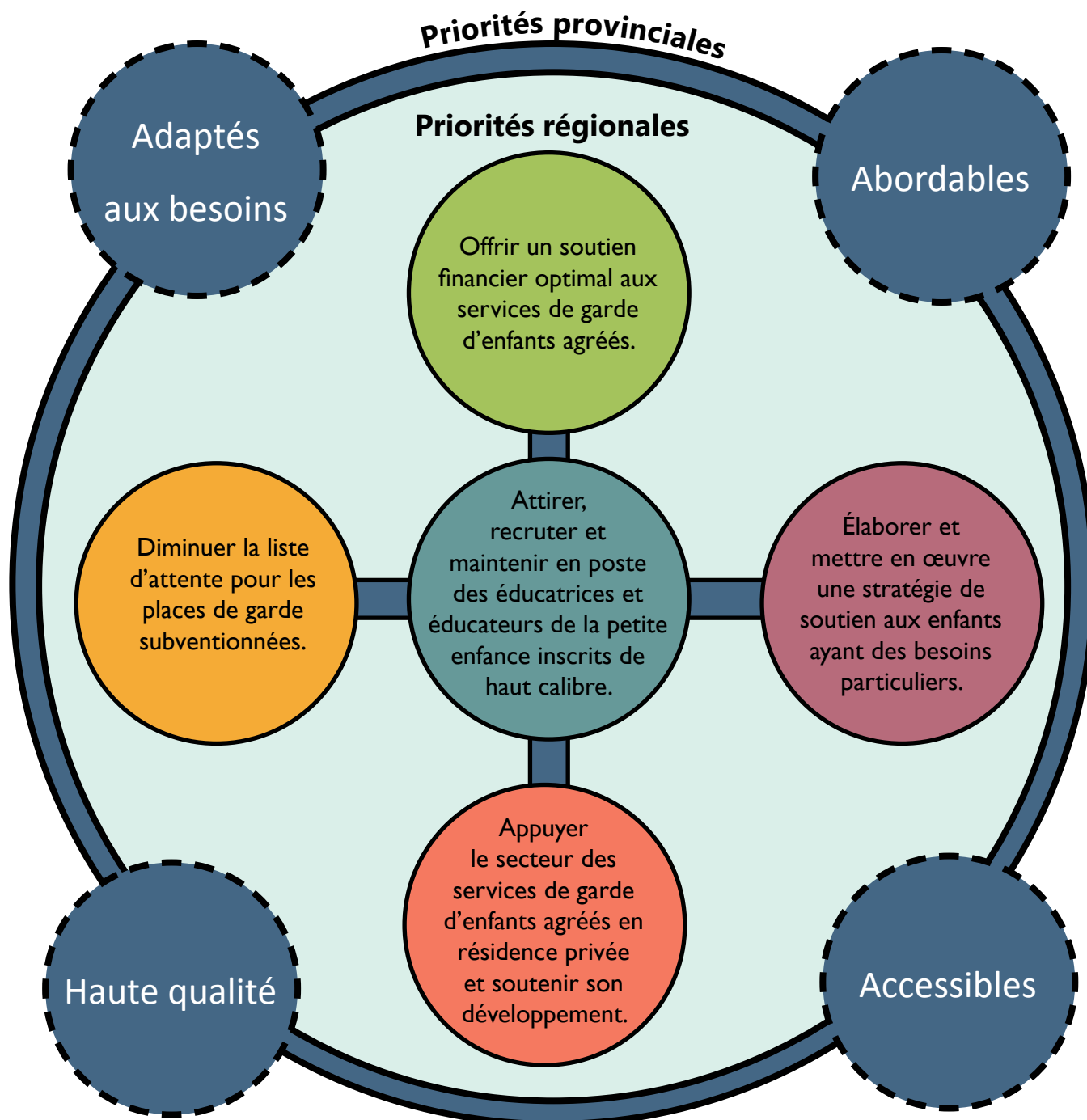




Table des matières

Un système en évolution	1
Planifier la transformation	2
Les services de garde d'enfants, un moteur économique	3
Les Services sociaux de la Région de Durham	5
Appui financier à la population	5
La Division des services à l'enfance	7
Partenariats	13
Concertation avec la communauté	21
Population de Durham	23
Corrélations entre les sources de données	25
Outcomes and Implementation Plan	31
Provincial and Regional Priorities: 2018 to 2022	32
1. Maximize financial support for licensed child care	30
2. Develop and implement a strategy to build the capacity to support children with special needs from birth to age 12	35
3. Increase, attract, and retain quality RECEs	45
4. Support and expand the licensed home child care sector	55
5. Reduce the waitlist for fee subsidy	57
Assessment and Evaluation	65
Implementation supports	65
Continuous community engagement	65
Accountability	65
Conclusion	65

Introduction

Un système en évolution

Le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants traverse une période de transformation, de modernisation et de croissance. Au cours des dernières années, le secteur a connu une expansion marquée dans la région de Durham et a participé aux initiatives de modernisation dirigées par la province. En s'appuyant sur ses partenariats communautaires solides, la Division des services à l'enfance (DSE) a contribué de manière importante à la concrétisation de la vision d'un système provincial de haute qualité, harmonisé et adapté aux besoins des parents.

Depuis la publication du précédent plan pour les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en 2010-2011, les changements suivants ont entraîné une modernisation du système :

- La mise en œuvre complète du programme de maternelle à temps plein.
- L'adoption d'une nouvelle formule de financement pour la garde d'enfants. Les gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR) et les conseils d'administration de district des services sociaux (CADSS) disposent d'une latitude accrue pour optimiser l'utilisation des fonds provinciaux afin de répondre aux besoins de la communauté à l'échelle locale. Par exemple, ces organismes peuvent désormais verser un financement de base ou un financement pour les programmes directement aux services d'apprentissage des jeunes enfants.
- La publication du Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario, qui préconise des services abordables, accessibles, de haute qualité et adaptés aux besoins.
- La publication de la pédagogie Comment apprend-on?, qui est le cadre de base pour les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.
- L'adoption de la Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance, qui a remplacé la Loi sur les garderies.
- L'adoption de deux règlements au titre de la Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance : Le Règlement 137/2015 (Dispositions générales) et le Règlement 138/2015 (Financement, partage des coûts et aide financière). Ces règlements, qui font l'objet d'améliorations continues, fournissent des consignes précises sur la mise en application de la Loi. Les règlements décrivent les attentes à l'endroit des organismes et renforcent la reddition de comptes de la part du Ministère et du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.
- L'engagement de la province à créer 100 000 places de garde pour les enfants de la naissance à quatre ans au cours d'une période de cinq ans commençant en 2017, avec l'octroi de fonds pour l'expansion des services de garde d'enfants.
- La conclusion de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et l'octroi de fonds à cet égard sur trois ans pour assurer l'expansion des services de garde d'enfants agréés.
- La transformation des programmes de ressources pour les familles et des Centres de la petite enfance de l'Ontario en centres pour l'enfant et la famille ON y va.
- L'initiative Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones, qui prévoit des investissements de 250 millions de dollars sur trois ans pour la mise en place de mesures axées sur la réconciliation dans les programmes de la petite enfance.
- La clarification du champ de pratique et du mode de financement et d'exploitation des organismes de ressources pour les besoins particuliers.
- L'adoption du projet de loi 148, la Loi de 2017 pour l'équité en milieu de travail et de meilleurs emplois, prévoyant une augmentation du salaire minimum et des mesures d'égalisation de la rémunération.
- La mise en œuvre du programme provincial d'augmentation salariale pour les garderies agréées et les services agréés de garde d'enfants en résidence privée (également connus comme services de garde d'enfants en milieu familial).
- L'octroi d'un financement ponctuel de soutien à la stabilisation des frais afin d'aider les exploitants de services agréés à couvrir le salaire minimum rehaussé à compter de janvier 2018.



Planifier la transformation

Divers facteurs pourraient avoir une incidence sur les cinq priorités régionales énoncées dans le présent plan :

- Les nouvelles stratégies de modernisation qui pourraient être adoptées par le ministère de l'Éducation.
- L'élection provinciale de juin 2018.
- L'élection municipale d'octobre 2018.
- Les modifications qui pourraient être apportées à l'attribution des fonds fédéraux et des fonds provinciaux pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au cours des cinq années à venir.

Ce plan correspond aux attentes à l'endroit des GSMR et des CADSS énoncées dans le document Ressource pour le plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance (2017). La date limite est fixée à juin 2019. Toutefois, la DSE a intentionnellement soumis son rapport avant un changement interne à la direction. Des modifications pourraient donc être requises à la demande du Ministère en 2018 et en 2019.

Dans un souci de transparence et de reddition de comptes, la DSE publiera un rapport annuel pour faire état des changements apportés et des progrès vers l'atteinte des cinq priorités régionales. Ces rapports seront diffusés à grande échelle dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants et seront également affichés sur le site Web de la DSE : durham.ca/childrensservices.

Les services de garde d'enfants, un moteur économique

Les investissements publics dans les services de garde d'enfants agréés sont un levier pour le développement économique dans la région de Durham.

« Le développement économique ne s'exprime pas seulement en fonction de l'emploi et du revenu. Les activités de développement économique visent à accroître la productivité des ressources locales, à augmenter la rentabilité des entreprises, à rendre les communautés plus durables et à améliorer la qualité de vie. » (Poole, 1999; citation dans Warner et autres, 2004)

Les services de garde d'enfants agréés apportent des avantages directs et des avantages indirects aux familles et aux enfants ainsi qu'à l'économie de la région de Durham.

Avantage pour les familles : participation des femmes à la main-d'œuvre

Les services de garde d'enfants agréés permettent aux mères, un groupe de travailleuses de plus en plus scolarisées et qualifiées, d'accéder au marché du travail et d'apporter une contribution financière à leur famille. Il s'agit d'un avantage direct pour les familles. L'accès à des services de garde abordables permet à ces femmes de retrouver un emploi à temps plein, ce qui évite qu'elles aient recours à des programmes gouvernementaux comme Ontario au travail. Par le fait même, l'inégalité des revenus est réduite.

Le pourcentage de femmes participant à la main-d'œuvre est passé de 21,6 % en 1950 à 82 % en 2015. Toutefois, les femmes connaissent encore des difficultés parce qu'elles doivent s'occuper de leur famille et parce qu'elles n'ont pas toujours accès à des services de garde d'enfants abordables (Alexander et autres, 2017; Moyer, 2017).

C'est au Québec que le taux de participation à la main-d'œuvre est le plus élevé pour les femmes ayant de jeunes enfants (Alexander et autres, 2017), ce qui s'explique généralement par la disponibilité universelle des services de garde d'enfants à faible coût à l'échelle de la province (Fortin, Godbout et St. Cerny, 2012). Le modèle québécois permet à 70 000 mères d'occuper un emploi, ce qui génère des retombées internes de 5 milliards de dollars au Québec (Fortin et autres, 2012). Cet apport économique a contribué à la stabilisation et au maintien de l'enveloppe de financement consacrée au programme universel de garde d'enfants (Fortin et autres, 2012).

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) indique que si le taux d'inscription à des programmes d'apprentissage des jeunes enfants

augmentait pour atteindre 93,5 % chez les enfants de deux à cinq ans au Canada, 76 500 femmes feraient leur entrée sur le marché du travail (Alexander, 2018). Statistique Canada estime que 43 % des foyers où la mère ne travaille pas ont un revenu annuel moyen inférieur à 36 000 \$ (Alexander, 2018). Le développement de services de garde d'enfants de haute qualité et fiables donnera aux femmes l'assurance nécessaire pour décrocher un emploi et apporter une contribution financière à leur famille.

Avantage pour les enfants : préparation à l'apprentissage

Les jeunes enfants qui participent à des programmes d'apprentissage et de garde de haute qualité sont mieux préparés à apprendre lors de leur entrée à l'école, ont de meilleures chances de connaître du succès scolaire et de terminer leur secondaire, et bénéficient du soutien des organismes communautaires qui favorisent la santé et le développement (Heckman et autres, 2010; McCain, Mustard, McCuaig, 2011; Municipalité régionale de Durham, 2012). Ce qui est remarquable, c'est que ces avantages directs se manifestent chez l'ensemble des enfants, sans égard au revenu familial ou au niveau d'éducation des parents.

L'étude préscolaire longitudinale Perry, menée aux États-Unis, portait sur les résultats à court terme et à long terme associés à la participation d'enfants de familles à faible revenu à des programmes préscolaires de qualité supérieure (Heckman et autres, 2010). La comparaison incluait deux groupes : les enfants inscrits à des programmes préscolaires et ceux qui ne l'étaient pas. Les chercheurs ont constaté que les enfants du premier groupe connaissaient plus de succès scolaire, avaient un QI plus élevé, avaient plus de probabilité de terminer leur secondaire et avaient un revenu plus élevé à 40 ans que les membres du deuxième groupe (Heckman et autres, 2010).

Les données tirées de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) et de l'enquête auprès de parents d'enfants inscrits à la maternelle indiquent que les enfants dans la région de Durham sont mieux préparés à apprendre à l'école lorsqu'ils ont participé auparavant à des programmes d'apprentissage de haute qualité : musique, arts, danse, loisirs, bibliothèque, alphabétisation, apprentissage axé sur le jeu (Municipalité régionale de Durham, 2013). De plus, lorsque l'on fait un lien avec les scores de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) en

lecture, en écriture et en mathématiques, les enfants du jardin d'enfants dont le développement est « sur la bonne voie » selon l'IMDPE sont plus nombreux à atteindre les normes provinciales de l'OQRE en 3e année (Calman et Crawford, 2013).

Les enfants inscrits à des services de garde agréés bénéficient également de leurs interactions quotidiennes avec des professionnels spécialement formés, ce qui entraîne des avantages pour leur santé, leur bien-être et leur développement. Dans son rôle de GSMR, la DSE répartit les fonds du ministère de l'Éducation en soutien à quatre organismes de ressources pour les besoins particuliers, qui appuient directement les enfants inscrits au système de services de garde agréés. Une intervention précoce apporte des avantages directs aux enfants ayant des difficultés de comportement ou des besoins particuliers liés à la parole et au langage, à la vision, à la cognition ou aux capacités physiques.

Avantage pour la région de Durham : possibilités d'affaires

Chaque dollar investi dans le développement du système de services de garde d'enfants agréés entraîne des retombées économiques d'environ 6 \$ (Alexander et autres, 2017).

L'avantage le plus direct des services de garde d'enfants agréés pour l'économie locale est la création d'emplois versant des salaires équitables, avec des quarts de travail variables correspondant aux besoins des travailleuses et des travailleurs (p. ex., temps partiel, temps plein, quarts de travail partagés). Des éducatrices et éducateurs de la petite enfance déménagent dans la région pour y occuper un emploi, tandis que des personnes fréquentent les programmes de garde éducative à l'enfance dans les établissements postsecondaires locaux. De plus, les parents en quête de services de garde de qualité supérieure et abordables, à proximité de leur domicile et de leur lieu de travail, cherchent à s'établir dans la région de Durham.

Les services de garde d'enfants agréés jouent un rôle économique au quotidien, car ils font l'acquisition d'aliments ou de services de traiteur, louent des locaux commerciaux, achètent des jouets et du matériel, et effectuent des sorties. Ces activités offrent un soutien à la main-d'œuvre dans une variété d'industries.

Dans l'ensemble, les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de haute qualité favorisent l'épanouissement de la prochaine génération de résidents de la région de Durham et assurent le développement d'une société où les citoyennes et citoyens sont hautement qualifiés et scolarisés.



Les Services sociaux de la Région de Durham

Les Services sociaux de la Région de Durham fournissent des services axés sur la personne et adaptés au plein éventail des besoins de la communauté.

Les Services sociaux comptent six divisions qui fournissent des services professionnels et de qualité supérieure. Les citoyennes et citoyens de la région seront nombreux à faire appel à ces services à un moment ou l'autre de leur vie. Les programmes et les services sont axés sur la personne et correspondent à une vision ancrée dans le souci de l'autre, l'excellence, l'apprentissage et le leadership.

La Division des services administratifs et financiers fournit des programmes administratifs, financiers et d'intervention en cas d'urgence. Son personnel met l'accent sur un service à la clientèle exceptionnel et sur une gestion responsable des ressources, dans le but d'aider les personnes à réaliser leur plein potentiel.

La Division des services à la famille rehausse la qualité de vie des citoyennes et citoyens de la région de Durham et des personnes qui y travaillent, en favorisant l'accès en temps opportun à des services de counselling, d'éducation et de soutien.

La Division des services de logement appuie les fournisseurs de logement social et gère les logements dont la Région est propriétaire. Elle finance également des programmes de prévention de l'itinérance et soutient l'aménagement de logements abordables.

La Division du soutien au revenu et à l'emploi met en œuvre le programme Ontario au travail, qui accorde une aide financière aux personnes dans le besoin et qui leur fournit des prestations de santé de base. Elle propose aussi un large éventail de services qui aident les gens à obtenir un emploi.

La Division des soins de longue durée et des services aux aînés assure l'offre de programmes et de services dans quatre foyers agréés dont la Région est propriétaire et exploitante. Autres services: Services de répit, Soutien aux aidantes et aidants et Popote roulante.

La Division des services à l'enfance se charge de la planification, de la gestion et du financement pour le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Des renseignements détaillés au sujet de ces services sont fournis dans ce rapport. La DSE mène plusieurs projets avec les autres divisions en vue d'atteindre les buts stratégiques pour la période de 2016 à 2019. Le personnel de la DSE siège à plusieurs comités interdivisionnels : conseil de l'excellence, implication citoyenne, groupe de travail sur les enjeux financiers, et projet iLabs dirigé par l'Unité d'innovation et de recherche.



Appui financier à la population

Les six divisions des Services sociaux ont conçu conjointement un cadre sur les enjeux financiers pour aider la population à accéder aux fonds disponibles, aux mesures de soutien et aux services de lutte contre la pauvreté, dans le but de rehausser la qualité de vie dans la région. Le cadre compte 10 domaines d'action : services bancaires, déclarations de revenus, prestations d'invalidité, Bon d'études canadien, projet pilote d'outil d'admissibilité, projet pilote d'embauche de travailleuses et travailleurs de soutien à la famille, projet pilote de jeunes administratrices et administrateurs, mesures exploratoires pour un plan de développement communautaire à Oshawa, projet d'accès à Internet Branché sur le succès, et fonds d'investissement social de la Division du soutien au revenu et à l'emploi. La DSE joue un rôle actif dans la promotion du cadre, sa mise en œuvre et la réalisation des projets pilotes.

Priorités stratégiques des Services sociaux : 2016 à 2019

Les Services sociaux ont adopté un cadre d'amélioration continue en partenariat avec Excellence Canada. Cette orientation axée sur l'excellence, conjuguée à la vision ancrée dans le souci de l'autre, l'excellence, l'apprentissage et le leadership, permet à la clientèle, aux citoyennes et citoyens et aux familles d'obtenir des programmes et services d'une qualité exceptionnelle. Les priorités stratégiques des Services à l'enfance sont présentées ci-dessous. Les priorités reflètent l'importance de la communauté sous quatre axes : vivre, préparer, promouvoir et bâtir.



Qualité des services

Le Cadre d'excellence, mis au point par Excellence Canada, guide le travail du personnel ainsi que les services et les programmes. L'équipe de direction des Services sociaux s'emploie à atteindre les normes les plus élevées pour la population de Durham. En 2015, les Services sociaux ont remporté le Trophée Or et l'Ordre de l'excellence dans le cadre des Prix Canada pour l'excellence. L'Ordre de l'excellence, le programme de prix le plus prestigieux au Canada dans le domaine, est décerné à des organismes qui rehaussent considérablement la qualité de vie de la population.

La Division des services à l'enfance

Gestionnaire des services municipaux regroupés

En 2000, la Division des services à l'enfance (DSE) des Services sociaux de la Municipalité régionale de Durham a été désignée comme gestionnaire des services municipaux regroupés (GSMR). Son mandat est de planifier, de gérer et de financer le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Dans son rôle de GSMR, la DSE gère un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dont les activités sont coordonnées, adaptées aux besoins de la population et permettent aux enfants et aux familles de réaliser leur plein potentiel. À ce titre, la Division mène les activités clés suivantes :

1. Élaborer et mettre en œuvre un plan pluriannuel pour le système de services, en collaboration avec le milieu de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.
2. Gérer le programme de places de garde subventionnées en :
 - coordonnant la liste d'attente et en évaluant l'admissibilité des familles.
3. Gérer un système de services de garde d'enfants agréés coordonné, adapté aux besoins et de haute qualité en :
 - concluant des contrats d'achat de services avec des programmes de services de garde d'enfants agréés et des fournisseurs de services de loisirs autorisés.
 - assurant la gestion de sources de financement en soutien aux services de garde d'enfants agréés, dont les suivantes :
 - Financement d'exploitation général (auparavant, subventions salariales)
 - Financement ponctuel à objet spécial (santé et sécurité, transformation, dépenses mineures en immobilisations, jouets et matériel axé sur le jeu)
 - Petites installations de distribution d'eau
 - Augmentation salariale
 - Stabilisation des frais
 - Mettre en place, coordonner et financer des initiatives de renforcement des capacités qui favorisent le perfectionnement professionnel dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.
 - Gérer les ressources pour les besoins particuliers au nom des services de garde d'enfants agréés et des programmes de loisirs autorisés.
 - Exploiter directement sept programmes agréés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, ainsi que les Services de gestion du comportement de Durham (Durham Behaviour Management Services).
 - Apporter les modifications requises lors de l'adoption de nouvelles orientations par le ministère de l'Éducation.
4. Gérer les centres pour l'enfant et la famille ON y va :
 - À compter de 2018, maintenir des contrats d'achat de services avec des fournisseurs desservant les familles ayant de jeunes enfants dans la région de Durham.
 - Donner suite aux exigences supplémentaires ou aux nouvelles orientations du ministère de l'Éducation.
5. Gérer le système selon une approche axée sur la collaboration communautaire, les partenariats et la prise de décisions fondées sur des données probantes :
 - Financer des programmes d'apprentissage de la petite enfance en appui au Réseau Meilleur départ :

- Diriger et appuyer des sous-comités et des groupes de travail
- Participer à des projets communautaires avec des partenaires (fournisseurs de services, conseils scolaires, établissements postsecondaires, etc.)
- Mener des initiatives de collecte de données, notamment l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance, les activités du Réseau d'étalonnage municipal du Canada, les initiatives des quartiers en matière de santé et les analyses communautaires statistiques.
- Participer à la démarche de planification Cheminer ensemble visant les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones en tenant compte des besoins et des points de vue exprimés par les Autochtones de Durham.

Places de garde subventionnées

Le programme de places de garde subventionnées aide les familles admissibles à couvrir les frais des services de garde d'enfants agréés pour leurs enfants jusqu'à l'âge de 12 ans. À titre de GSMR, la DSE attribue des places de garde subventionnées aux familles admissibles dans l'ensemble de la région. Les parents ou tuteurs légaux doivent travailler, fréquenter un établissement d'enseignement, recevoir des prestations du programme Ontario au travail tout en participant à une activité approuvée, ou avoir des besoins particuliers ou des besoins sociaux reconnus. Le graphique suivant illustre le nombre d'enfants ayant bénéficié d'une place de garde subventionnée en 2017, selon la municipalité.

Enfants bénéficiant d'une place de garde subventionnée

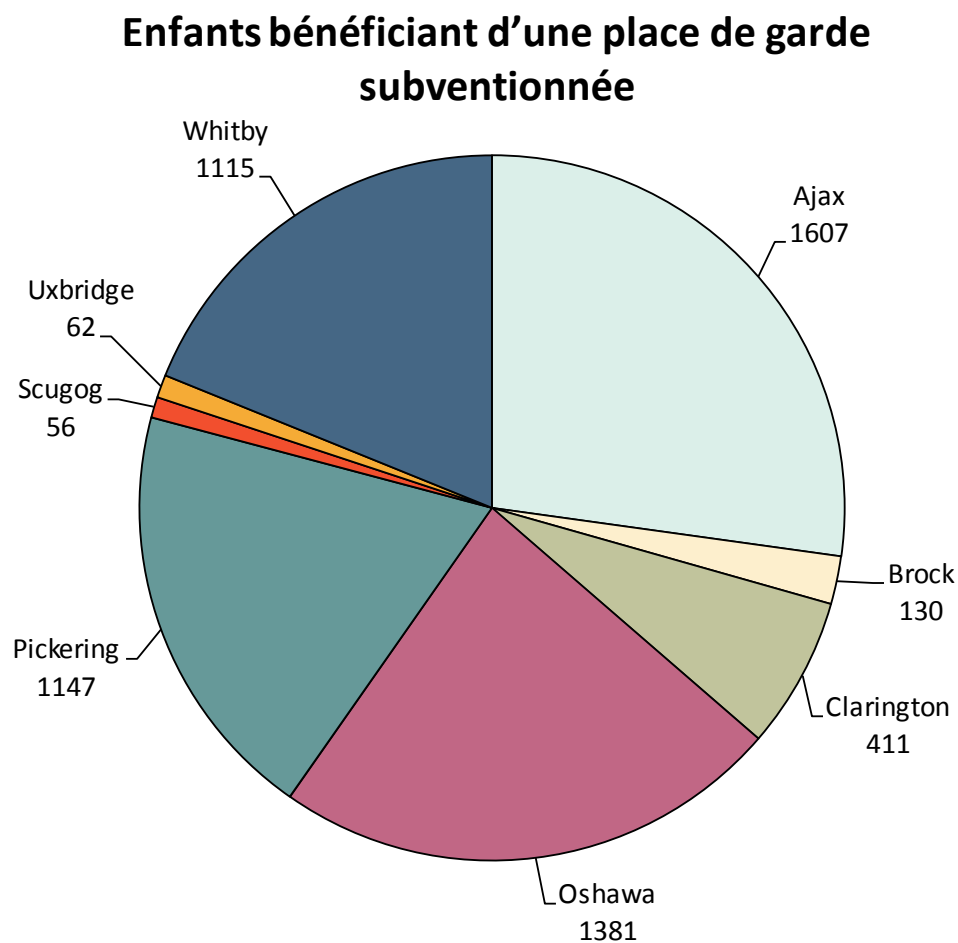


Figure 1 : Enfants servis, par municipalité, fin de 2017

Ententes de service

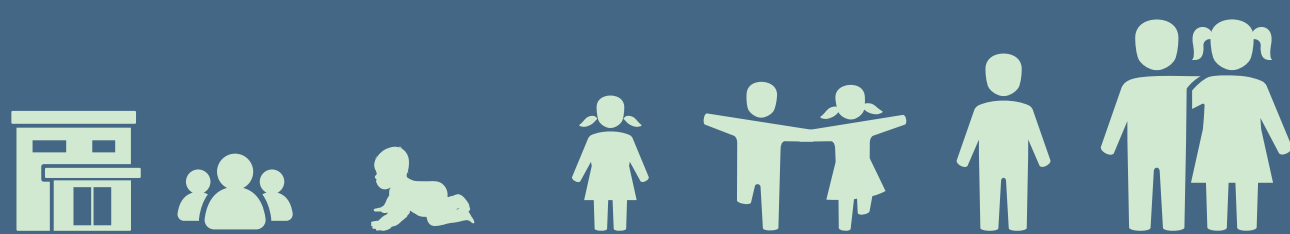
L'un des objectifs de la DSE est de gérer le système de manière réfléchi et délibérée. Des contrats d'achat de services sont conclus avec des programmes agréés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants afin de répondre aux besoins ciblés lors de l'analyse communautaire. Cette approche permet aux parents d'avoir un meilleur choix de programmes accessibles, viables et de haute qualité dans leur quartier. En décembre 2017, des contrats étaient en vigueur avec 248 services de garde d'enfants agréés en garderie et avec quatre services de garde d'enfants agréés en résidence privée, pour un total de 23 511 places. Des contrats étaient aussi en vigueur avec cinq fournisseurs de services de loisirs approuvés.

Les conseils scolaires sont des participants actifs dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, et ils tiennent compte des besoins de garde d'enfants dans leurs projets de construction d'écoles. Des contrats d'achat de services seront conclus avec les exploitants de services mandatés par les conseils scolaires.

Le personnel de la Région de Durham travaille en étroite collaboration avec les responsables des services à la petite enfance des conseils scolaires afin de coordonner le lancement et l'expansion de services de garde d'enfants

agréés dans les écoles. Le GSMR doit approuver les demandes formulées par les conseils scolaires pour obtenir des fonds d'immobilisations afin d'accueillir des services de garde d'enfants agréés. Le GSMR fournit un soutien financier aux exploitants lors de l'ouverture de programmes. Ces partenariats avec les exploitants de services des conseils scolaires correspondent à l'approche du ministère de l'Éducation selon laquelle la priorité est accordée aux écoles pour fournir aux familles des services de qualité, près de chez elles. Depuis 2013, les conseils scolaires locaux ont créé 200 places pour des poupons, 255 places pour des bambins, 616 places pour des enfants d'âge préscolaire, ce à quoi s'ajoutent quatre centres pour l'enfant et la famille ON y va. Les projets d'expansion qui seront menés à compter de 2018 sont décrits ci-dessous.

Expansion de la garde d'enfants dans la région de Durham : 2007 et au-delà



	Empla- cements	Places	Poupons	Bambins	Précolaire	Maternelle	Âge scolaire
2007	177	9,402	307	1,206	4,194	681	3,014
2017	273	23,511	614	2,417	4,867	6,408	9,489
Change- ment	+96	+14,109	+307	+1,211	+673	+5,727	+6,475

À compter de 2018, les services de garde d'enfants agréés dans les écoles connaîtront une expansion pour atteindre :

- 13 salles pour poupons (130 nouvelles places)
- 12 salles pour bambins (180 nouvelles places)
- 18 salles préscolaires (408 nouvelles places)
- 4 salles pour le regroupement familial (60 nouvelles places)

24 014

Nombre de places de garde en décembre 2017.

À l'heure actuelle (2017), un moratoire est en vigueur pour les demandes de contrats d'achat de services de la part des exploitants de services. Ce moratoire permet à la DSE de gérer le système en visant une croissance stratégique, planifiée de manière réfléchie et bien exécutée.

En 2017, la DSE a commencé à fournir ses commentaires au Ministère lors de la réception d'une demande de licence dans l'une des municipalités de Durham. Avant de soumettre une demande, les exploitants de services doivent consulter les critères applicables, ainsi que les politiques de paiement pour les places de garde subventionnées. Un exploitant doit être titulaire d'un permis du ministère de l'Éducation au moins six mois avant de soumettre une demande de contrat d'achat de services. Toute demande est validée lors d'une analyse communautaire menée par la DSE. Cette analyse porte sur plusieurs questions : la présence ou non d'autres services de garde d'enfants agréés dans un rayon de 2 kilomètres; l'utilisation prévue des terrains avoisinants (p. ex., construction de nouveaux quartiers), le profil démographique des quartiers en matière de santé (p. ex., taux de natalité, taux de familles à faible revenu, logements pour familles à faible revenu, taux de chômage, croissance de la population), les indicateurs prévisionnels des besoins communautaires (p. ex., liste d'attente pour les places de garde subventionnées, taux de places disponibles, nombre de places agréées). Les résultats sont comparés à des valeurs limites. Ces données permettent de formuler des recommandations fondées sur des données probantes en ce qui a trait à l'approbation ou au refus des demandes. Le budget est ensuite passé en revue, et une visite sur place a lieu pour juger de la viabilité du programme et de la qualité des services.



Critères d'évaluation aux fins d'amélioration de la qualité de la région de Durham

Les exploitants doivent se conformer aux normes régionales de qualité pour être en mesure de conclure un contrat d'achat de services avec la DSE ou le maintenir en vigueur. Les critères d'évaluation aux fins d'amélioration de la qualité de la région de Durham s'inspirent des mesures d'évaluation des Services à l'enfance de Toronto pour les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, adoptées en 2014 (Early Learning and Care Assessment for Quality Improvement), y compris la mise à jour de 2016 sur les services parascolaires (avant et après l'école). Les conseillères et conseillers en évaluation de la qualité et en contrats de la DSE travaillent en collaboration avec les exploitants de services pour faire en sorte que l'information recueillie corresponde à la pédagogie et aux pratiques; permet de fixer les objectifs des programmes; et favorise l'amélioration continue. La DSE se sert des critères d'évaluation aux fins d'amélioration de la qualité pour encadrer une utilisation optimale des fonds publics, tenir compte des recherches validées, et atteindre les normes de qualité acceptables pour les services aux enfants.

L'instrument de mesure comprend six sections : programme pour pouspons, programme pour bambins, programme préscolaire, programme avant et après l'école, terrain de jeu, et nutrition. Les autres sections portent sur le respect des exigences contractuelles, dont l'administration, la vérification des présences, les finances, la gouvernance (organismes sans but lucratif ou commerciaux), le leadership et l'examen des politiques. En 2017, 31 % des programmes ont surpassé les attentes et 59 % d'entre eux y ont satisfait (figure 2). Note : La cote « Ne satisfait pas aux attentes » signifie que l'exploitant a des améliorations à apporter dans plusieurs domaines liés à la pédagogie – elle ne signifie pas que les enfants sont à risque.

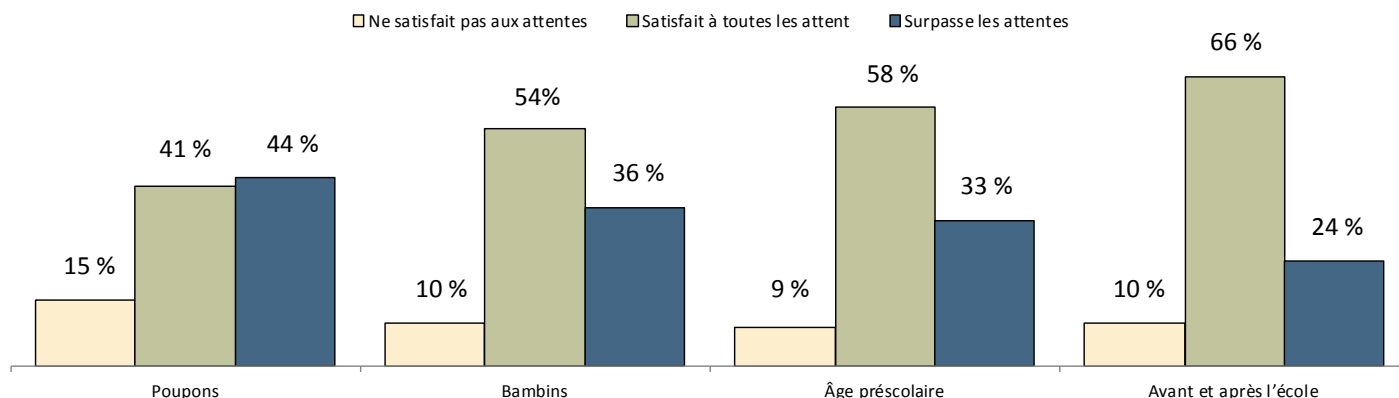


Figure 2 : Pourcentage de programmes satisfaisant aux critères d'évaluation aux fins d'amélioration de la qualité de la région de Durham, 2017

Lorsqu'un programme ne satisfait pas aux attentes, la superviseuse ou le superviseur ainsi que les éducatrices et les éducateurs assignés au groupe passent en revue les résultats de l'évaluation et effectuent une réflexion sur les changements à apporter pour rectifier la situation. La conseillère ou le conseiller en évaluation de la qualité et en contrats de la DSE affecté à l'emplacement en question discute du rapport avec les éducatrices et les éducateurs, et leur offre du soutien et de l'encadrement. Les éducatrices et éducateurs préparent ensuite un plan de travail décrivant comment les améliorations seront apportées, et le font suivre à la conseillère ou au conseiller, qui assure par la suite une surveillance régulière sur place pour favoriser la mise en œuvre de la pédagogie de la petite enfance de l'Ontario, Comment apprend-on? En outre, l'exploitant de services peut demander des fonds ponctuels en vue d'améliorer ses résultats dans un domaine particulier.

Les résultats en ce qui concerne les critères d'amélioration de la qualité pour 2018 seront publiés sur le site Web durham.ca/quality. Les certificats indiquant le pointage pour chacun des groupes (ou salles) sont signés par la ou le gestionnaire de l'Apprentissage des jeunes enfants. Ces certificats, ainsi que l'autocollant pour fenêtre qui les accompagne, doivent être affichés dans les garderies agréées ayant conclu un contrat d'achat de services.

Devant un public mieux sensibilisé à ces pointages et à leur signification, les exploitants de services auront plus de comptes à rendre en ce qui concerne le maintien ou l'amélioration des services offerts aux enfants.



Amélioration de la qualité des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Nom de l'organisme
*participe au programme d'évaluation et d'amélioration de la qualité des
services en fonction des critères de la région de Durham.*

Les résultats suivants ont été notés lors d'une visite d'inspection :

Date	Programme	Résultats

Échelle	Critères d'amélioration de la qualité
1,00 à 2,99	Ne satisfait pas aux attentes Le pointage général moyen ne satisfait pas aux critères d'évaluation aux fins d'amélioration de la qualité.
3,00 à 3,99	Satisfait à toutes les attentes Le pointage général moyen satisfait aux critères d'évaluation aux fins d'amélioration de la qualité.
4,00 à 5,00	Surpasse les attentes Avant mai 2017, l'évaluation des programmes pour enfants d'âge scolaire avait un échelle de 4 points; le pointage maximum est donc de 4,0.

Ce formulaire reflète les observations effectuées lors de l'inspection. Il ne constitue en aucun cas une garantie à l'égard d'un programme d'apprentissage ou de garde des jeunes enfants, et il ne faut pas se fi aux renseignements à cet égard. Pour en savoir plus sur les critères d'évaluation, consultez le durham.ca/quality.

Lisa McIntosh, B.A., EPEI, gestionnaire, Apprentissage des jeunes enfants
Division des services à l'enfance, Services sociaux, Municipalité régionale de Durham

Les questions concernant la qualité des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants sur le territoire de la Municipalité régionale de Durham devraient être posées à la Division des services à l'enfance : 1-800-367-0642 ou childcare@durham.ca. Le ministère de l'Éducation décerne les permis d'exploitation pour les services de garde en Ontario. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez le site www.ontario.ca/fr/ministere-de-l-education.

Si vous avez besoin de cette information dans un format accessible, composez le 1-800-367-0642.



Chacune des garderies agréées a reçu un certificat attestant de la qualité de ses services et d'un autocollant pour fenêtre.

Ressources pour les besoins particuliers

La Municipalité régionale de Durham exploite directement un organisme et a conclu des contrats d'achat de services avec trois autres organismes afin de fournir des ressources aux enfants ayant des besoins particuliers (voir le tableau 1). La demande de ressources pour les besoins particuliers connaît une augmentation exponentielle. En 2017, le ministère de l'Éducation a clarifié le modèle de financement ainsi que les attentes à l'égard des organismes offrant des ressources pour les besoins particuliers. Chacun des organismes effectuera donc un examen de son modèle de prestation de services en 2018. On retrouve plus d'information sur les ressources pour les besoins particuliers dans la section consacrée à la priorité régionale 2.

Tableau 1 : Services fournis par les programmes ressources pour les besoins particuliers relevant du GSMR

	Services de gestion du comportement de Durham (Durham Behaviour Management Services)*	Programme préscolaire du Centre pour enfants Grandview	Resources for Exceptional Children and Youth – Durham Region*	Programme ontarien d'intervention précoce auprès des enfants aveugles ou ayant une basse vision – Centre Surrey Place
Services pour enfants	• Consultation et renforcement des capacités	• Physiothérapie • Ergothérapie • Orthophonie • Audiologie	• Consultation • Personnel additionnel • Renforcement des capacités	• Intervention précoce
Domaines d'intervention	• Enfants ayant des difficultés de comportement • Apprentissage pour les jeunes enfants ayant des difficultés	• Enfants ayant reçu un diagnostic de déficience développementale ou chez qui on soupçonne une déficience développementale	• Enfants ayant des besoins particuliers • Apprentissage pour les jeunes enfants ayant des difficultés	• Enfants ayant reçu un diagnostic de déficience visuelle
Nombre d'enfants servis en 2017	848	331	6 824	24

*Note : Les Services de gestion du comportement de Durham et Resources for Exceptional Children and Youth – Durham Region reçoivent des fonds d'autres ministères pour offrir des services qui ne figurent pas dans ce tableau.



Partenariats – Réseau Meilleur départ de Durham

Le gouvernement de l'Ontario a lancé l'initiative Meilleur départ en 2005 dans le but d'appuyer les enfants de la naissance à la première année du primaire, ainsi que leur famille.

Le Réseau Meilleur départ de Durham a été établi au moment où les fournisseurs de services ont conjugué leurs efforts pour planifier leurs activités en fonction des besoins de la communauté. La Municipalité régionale de Durham, dans sa fonction de GSMR, exerce son rôle de direction en élaborant et en appliquant un plan annuel de gestion des services de garde d'enfants.

Le financement attribué à l'initiative Meilleur départ a permis de créer et de maintenir des places dans des garderies agréées; d'accorder plus de subventions salariales au personnel; et de mieux financer les programmes pour les enfants ayant des besoins particuliers. Aujourd'hui, le Réseau dispose de fonds réservés aux programmes pour les enfants et les familles autochtones, ainsi que pour les francophones. De plus, le Réseau produit et distribue des ressources à l'intention du milieu de l'apprentissage de la petite enfance. Il tient des assemblées communautaires pour aborder les enjeux liés à l'apprentissage de la petite enfance. De plus, le Réseau soumet des argumentaires au ministère de l'Éducation et au ministère des Services à l'enfance et à la

jeunesse.

Le Réseau Meilleur départ de Durham est coprésidé par Roxanne Lambert, EPEI, directrice de la DSE, et par Denise Cashley, directrice générale de Resources for Exceptional Children and Youth – Durham Region. En 2017, plus de 85 membres représentant 45 organismes ont participé régulièrement aux activités et aux réunions du Réseau.

Le Réseau permet aux six conseils scolaires, aux fournisseurs de services de garde d'enfants, aux établissements d'enseignement et aux organismes de soutien de se réunir pour échanger de l'information et des idées. Bon nombre de partenariats ont été formés grâce à ces activités. Le gouvernement de l'Ontario a entrepris une modernisation du système d'apprentissage de la petite enfance et de garde d'enfants, et le Réseau a redoublé d'efforts pour que la transition se fasse en douceur.

Le Réseau réunit tout un éventail de partenaires. Il joue le rôle de conseil consultatif et de forum au sein duquel les organismes communautaires donnent des mises à jour sur leurs activités.

Comités consultatifs

- Centre pour enfants Grandview – Programme de rééducation de la parole et du langage pour enfants d'âge préscolaire
- Service de santé de la Région de Durham – Bébés en santé, enfants en santé

Mises à jour de membres de la communauté

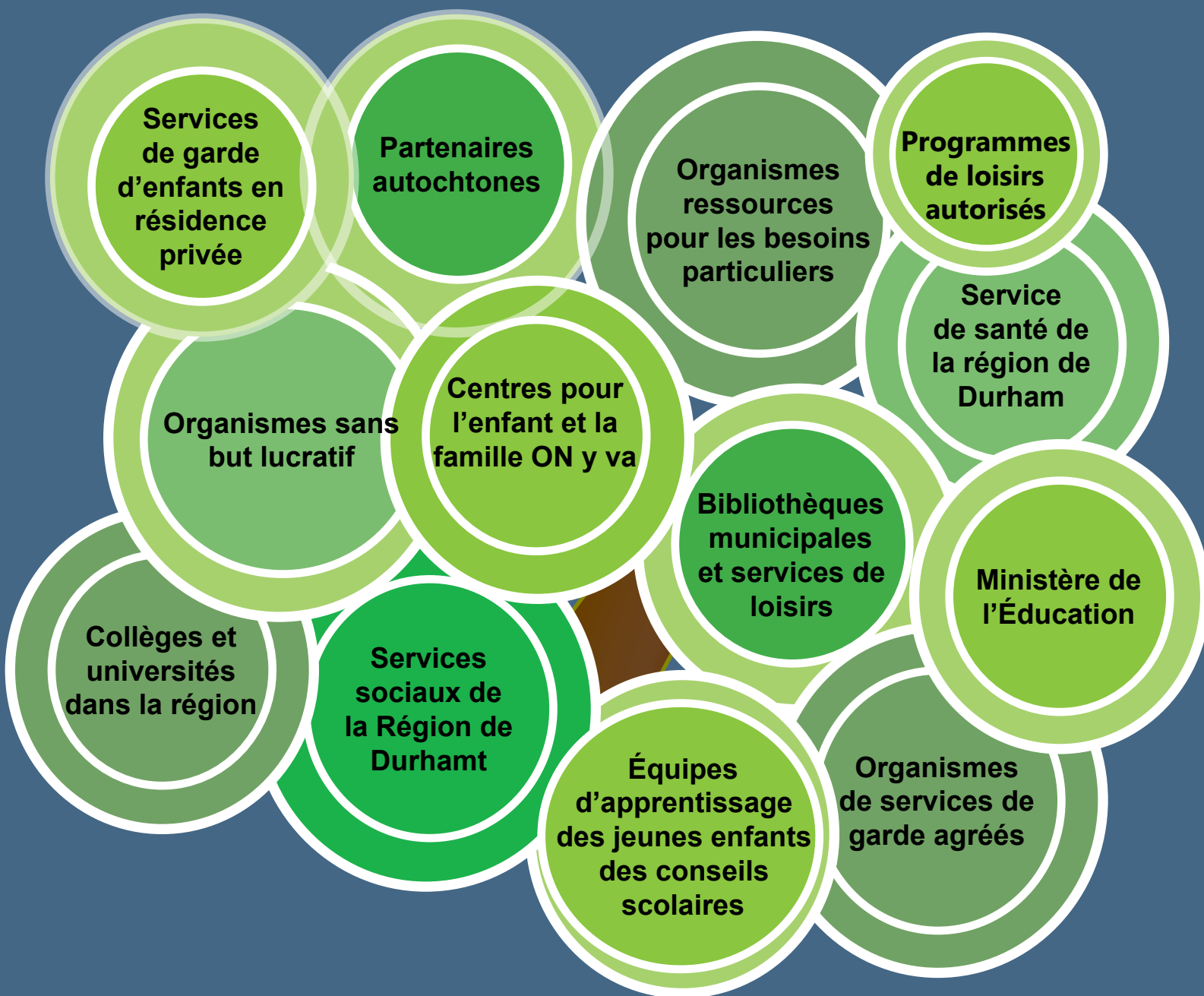
- Durham Catholic District School Board
- Durham District School Board
- Peterborough Victoria Northumberland and Clarington Catholic District School Board
- Stratégie pour besoins particuliers de Durham
- Réseau de planification pour enfants et jeunes de Durham
- Forum régional de garde d'enfants de Durham

Le Réseau finance et appuie directement trois sous-comités importants :

- Sous-comité des services de garde d'enfants
- Sous-comité de la recherche et de la mobilisation du savoir
- Table pour la santé mentale des jeunes enfants de Durham



Partenaires communautaires pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants



Charte des droits des enfants et des jeunes de la région de Durham

En 2009, les membres du Réseau Meilleur départ de Durham ont établi, en collaboration avec des politiciens municipaux et des familles de la région, une charte énonçant 12 droits fondamentaux pour les enfants et les jeunes.

Ces droits constituent les conditions essentielles pour que les enfants deviennent des personnes menant une vie saine et prospère. La charte a été diffusée à grande échelle dans la région. La documentation comprenait une version détaillée à l'intention des adultes, ainsi qu'une version simplifiée pour les enfants. En 2018, le Réseau entend travailler avec ses partenaires et avec le public pour examiner cette charte et la mettre à jour.

Sous-comité des services de garde d'enfants du Réseau Meilleur départ de Durham

Le Sous-comité des services de garde d'enfants est un regroupement où les membres du secteur de la garde d'enfants ont la possibilité :

- de recevoir des mises à jour sur le milieu de la garde d'enfants;
- de faire du réseautage et d'échanger des stratégies d'adaptation aux changements dans le domaine;
- de fournir des commentaires aux organismes législatifs dans le but de renforcer la qualité des services de garde d'enfants et de fournir des services qui correspondent aux pratiques exemplaires et aux résultats de recherches les plus récents.

Membres et participants

Le Comité est coprésidé par Lisa McIntosh, EPEI, gestionnaire aux Services à l'enfance de la Région de Durham, et par Denise Gilbert, directrice générale, Schoolhouse Playcare Centres of Durham. Les membres y représentent une variété d'organismes de garde d'enfants dans l'ensemble de la région : organismes sans but lucratif, entreprises, services de garde en milieu rural, services de garde d'enfants agréés en résidence privée, fournisseurs ayant un seul emplacement et fournisseurs ayant plusieurs emplacements. Les rencontres sont ouvertes à tous et les participantes et participants peuvent y assister à leur gré pour se renseigner, faire du réseautage ou se joindre à un groupe de travail. Ce sous-comité a réalisé plusieurs avancées au cours des deux dernières années, dont quelques-unes sont décrites ci-dessous.

Bannière In the Know

Les membres du Sous-comité ont conçu la bannière In the Know pour permettre aux organismes de services de garde d'enfants agréés de rester au courant des nouvelles du ministère de l'Éducation, du bulletin Grow et du Durham Early Learning Update.

Mise en valeur des partenariats

Le Sous-comité a préparé une présentation PowerPoint pour illustrer les bienfaits des partenariats entre les services de garde et le milieu de l'éducation. La présentation a été distribuée à tous les conseils scolaires et organismes offrant des services de garde dans les écoles.

Changements réglementaires proposés

Le Sous-comité a envoyé au ministère de l'Éducation deux réponses écrites en ce qui concerne les modifications proposées à la réglementation en vertu de la Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance. Les organismes d'apprentissage de la petite enfance et de garde d'enfants de la région ont conjugué leurs efforts pour se donner une voix commune et unie.

Outil sur l'enquête en pédagogie

Le Sous-comité a créé un outil qui fournit des explications au sujet de l'approche pédagogique d'enquête qui sous-tend Comment apprend-on? L'outil est utilisé par les organismes suivants :

- Collège Algonquin (Ottawa)
- Services à l'enfance Andrew Fleck (Ottawa)
- Comté de Simcoe
- Région de York
- Comté de Northumberland

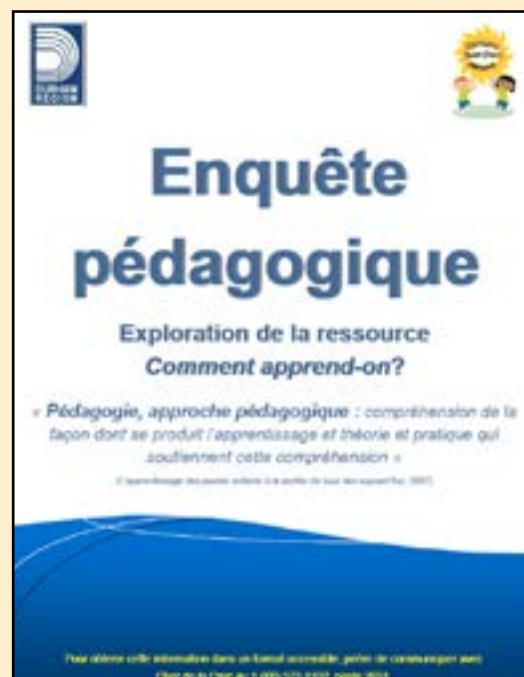


Table pour la santé mentale des jeunes enfants de Durham

« La santé mentale des poupons et des jeunes enfants, que l'on désigne parfois sous le nom de développement socioémotionnel, désigne la capacité croissante de l'enfant, de la naissance à l'âge de 5 ans, à nouer des relations étroites et solides avec des adultes et avec des pairs; à vivre, gérer et exprimer la gamme complète des émotions; et à explorer son environnement et à apprendre – tout cela dans le contexte de sa famille, de sa communauté et de sa culture. »

(Cohen, Oser et Quigley, 2012, p. 1) (Traduction).

En 2014, la Région de Durham a été sélectionnée avec cinq autres collectivités pour participer à un projet fédéral visant à mieux comprendre les initiatives de santé mentale pour jeunes enfants dans une perspective locale. Le rapport *Supporting Infant Mental Health in the Region of Durham* a été élaboré à la suite de consultations communautaires. Une table de travail a été constituée pour faciliter l'intégration des approches scientifiques de santé mentale aux pratiques professionnelles dans la région.

La Table communautaire regroupe 23 organismes. Les membres ont le but commun de faire vivre de meilleures expériences liées à la santé mentale aux enfants et aux familles dans l'ensemble de la région.



Sous-comité de la recherche et de la mobilisation du savoir

Les résultats de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance en 2015 indiquent que 10,8 % des élèves du jardin d'enfants dans la région de Durham sont vulnérables dans le domaine de l'aptitude sociale, soit la capacité d'avoir des interactions sociales constructives avec leurs pairs et les adultes.

En 2016, le Sous-comité de la recherche et de la mobilisation du savoir a conçu deux ressources à l'intention des professionnelles et professionnels de l'apprentissage de la petite enfance et de la garde d'enfants dans le but d'atténuer cette vulnérabilité. Une affiche décrivait l'aptitude sociale et incitait les professionnelles et professionnels à réfléchir à leurs approches pour mieux renforcer les habiletés sociales chez les enfants. Le document de deux pages proposait des stratégies de renforcement de l'autorégulation et des compétences sociales.

Tout au long de l'année 2017, le Sous-comité a distribué l'affiche et le document d'information de manière à joindre le plus de personnes possible.

Ces ressources ont été fournies à plus de 2 000 professionnelles et professionnels de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants dans la région, dont dans les centres pour l'enfant et la famille ON y va, les garderies agréées, les bibliothèques, les écoles élémentaires et les organismes ressources pour les besoins particuliers.

Le Sous-comité évaluera l'efficacité de ces ressources et commencera à planifier de nouvelles approches pour intégrer les résultats des recherches sur le développement de la petite enfance à la pratique de tous les jours.

Communauté autochtone de la région de Durham

La région de Durham accueille un éventail hautement diversifié de nations et de cultures autochtones. La région couvre les territoires traditionnels des Anishnabé, des Haudenosaunee et des Métis, en plus de comprendre des Autochtones qui se sont établis plus récemment dans la région : Inuits, Micmacs et Cris. Le nombre total d'Autochtones dans la région pourrait atteindre 13 000 personnes en 2017 (selon les données de Statistique Canada de 2015).

Des recherches initiales menées par le Durham Region Aboriginal Advisory Circle (DRAAC, 2011) indiquent que les services répondent inadéquatement aux besoins des Autochtones. Un nouvel organisme autochtone, le Bawaajigewin Aboriginal Community Circle (BACC), a été constitué en société en 2016 dans le but de définir la vision de la communauté et d'en appuyer la concrétisation. Le BACC a préparé une évaluation des besoins communautaires, ayant pour titre *Gathering Our Voices*, et joue un rôle actif dans le projet *Cheminer ensemble*, qui vise à améliorer les programmes d'apprentissage des jeunes enfants dirigés par les Autochtones et offerts à l'intention des Autochtones.

En 2018, l'initiative *Cheminer ensemble* a obtenu 157 575 \$ du gouvernement provincial pour créer un poste de soutien à la coordination des programmes de la petite enfance pour les Autochtones et pour bonifier les services de deux centres pour l'enfant et la famille ON y va déjà en activité afin qu'ils fournissent des services adaptés à la culture autochtone.

Au cours des cinq années à venir, la DSE continuera à collaborer avec le BAAC et avec les autres partenaires autochtones pour soutenir activement le développement et la mise en place de programmes de la petite enfance adaptés aux particularités culturelles des Autochtones. Les initiatives seront guidées par le Modèle d'apprentissage et de garde pour la petite enfance autochtone de Durham (figure 3), qui est le fruit d'un travail commun des fournisseurs de services, des familles et des enfants autochtones.



Figure 3 : Modèle d'apprentissage et de garde pour la petite enfance autochtone de Durham

Cheminer ensemble

Dans la région de Durham, le projet Cheminer ensemble a pour but de favoriser l'accès, à l'extérieur des réserves, à des programmes et services de la petite enfance adaptés aux besoins culturels des Autochtones. Cela comprend les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfance et la famille.

Contexte

En février 2017, la Division des services à l'enfance de la Région de Durham a lancé le projet Cheminer ensemble dans le cadre d'une initiative provinciale orientée par le processus de planification du ministère de l'Éducation à l'égard des gestionnaires du système de services pour les garderies et les centres pour l'enfant et la famille. Les activités de concertation avec les Autochtones s'inscrivent dans l'engagement du gouvernement à donner suite au rapport final et aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

Le personnel de la petite enfance, qui connaît bien les politiques et les procédures des garderies et des centres de la petite enfance, a également été consulté pour déterminer les priorités de mise en œuvre. Quatre thèmes se sont dégagés de la démarche de collaboration. Chacun de ces thèmes comporte des volets précis à réaliser pour que la mise en œuvre soit réussie. Selon les personnes ayant participé à la préparation du rapport Cheminer ensemble, ces quatre domaines doivent être pleinement exploités afin de concrétiser le Modèle d'apprentissage et de garde pour la petite enfance autochtone de Durham.

Recommandations du rapport Cheminer ensemble

1. L'établissement d'un emplacement central donnant lieu à un apprentissage inspiré de la terre et jouant le rôle de centre d'excellence en matière de garde et de petite enfance pour les Autochtones. Cela comprend la création d'un centre de la petite enfance autochtone proposant un apprentissage adapté culturellement, concret et ayant un bon équilibre entre les activités à l'intérieur et les activités en plein air.
2. La bonification de l'offre de services de quatre centres de la petite enfance pour leur donner la désignation de centres axés sur la culture autochtone. Les garderies et centres de la petite enfance ont besoin de ressources et d'un soutien adéquats pour être en mesure de fournir une programmation adaptée à la culture autochtone dans l'ensemble de la région de Durham.
3. La coordination du soutien aux programmes de la petite enfance à l'intention des Autochtones. Le modèle ne pourra être mis en place qu'avec le concours d'une équipe de coordination qui se chargera de la planification et du recrutement, qui fournira le soutien requis et qui effectuera la promotion. Une personne doit occuper le rôle de coordination centrale et offrir de la formation et du soutien à l'ensemble des services à la petite enfance agissant auprès des familles autochtones.
4. La formation et l'agrément. La Région de Durham doit s'engager à appuyer l'établissement d'un programme d'agrément dans le domaine de la petite enfance autochtone. La Région doit aussi favoriser l'accès à ce programme, notamment en travaillant de près avec les programmes collégiaux et les autres programmes de formation déjà offerts en Ontario, dont les programmes en éducation de la petite enfance avec une spécialisation dans les services aux Autochtones qui sont présentés en ligne. De cette manière, les membres du personnel disposeront des compétences et des connaissances nécessaires pour appliquer le Modèle d'apprentissage et de garde pour la petite enfance autochtone de Durham.

Somme toute, le projet Cheminer ensemble est le fruit d'une collaboration avec les Autochtones, où ces derniers ont fixé les priorités et conçu le cadre général. Les membres du personnel non Autochtones ont travaillé de leur côté pour concrétiser la vision présentée par la communauté autochtone. En février 2018, les responsables du projet ont obtenu des fonds pour entreprendre la mise en œuvre des recommandations.

Consortiums et réseaux communautaires

Des membres de l'équipe de la DSE dirigent, avec leurs partenaires communautaires, plusieurs comités ayant comme mandat de renforcer les capacités des éducatrices et éducateurs de la petite enfance et de permettre aux enfants et aux familles de vivre des expériences de meilleure qualité. Le travail de chacun des comités est guidé par un mandat. Les projets prioritaires sont choisis en fonction des besoins et des recommandations de la communauté, ainsi que de la disponibilité de financement et de temps pour les réaliser. Les réseaux suivants sont dirigés par la DSE (décembre 2017) :

- Réseau Meilleur départ de Durham
- Table de planification pour l'apprentissage des jeunes enfants de Durham
- Réseau de planification des centres pour l'enfant et la famille ON y va de Durham
- Réseau de services – poupons
- Réseau de services – bambins
- Réseau de services – âge préscolaire
- Réseau de services – âge scolaire
- Réseau des superviseuses et superviseurs

La DSE est représentée au sein d'un éventail de consortiums et de réseaux communautaires. Le personnel de la DSE apporte ainsi une contribution appréciable au secteur de la petite enfance et accroît sa propre capacité de répondre aux besoins changeants de la population. La DSE est membre des regroupements suivants (2017) :

- | | | |
|--|---|--|
| ✓ Programme Advancing Access to Affordable Recreation in Durham | ✓ Durham Region Aboriginal Advisory Circle | ✓ Groupe des utilisateurs du Système de gestion des services de garde d'enfants de l'Ontario |
| ✓ Coalition du développement de la petite enfance d'Ajix-Pickering | ✓ Forum des services de garde d'enfants de la région de Durham | ✓ Regroupement provincial des coordonnateurs et coordonnatrices de l'analyse des données |
| ✓ Association des épidémiologistes en santé publique de l'Ontario | ✓ Stratégie pour les services en matière de besoins particuliers de Durham – Table de planification coordonnée des services | ✓ Comité de perfectionnement professionnel |
| ✓ Réseau des GSMR de la région de Barrie | ✓ Excellence Canada – Amélioration de l'expérience client dans la région de Durham | ✓ Réseau provincial de ressources pour les besoins particuliers |
| ✓ Réseau communautaire de renforcement des capacités | ✓ Intégration des services à la personne – ministère des Services sociaux et communautaires | ✓ Cliniques Ready, Set, Grow |
| ✓ Programme communautaire de données | ✓ Réseau d'étalonnage municipal du Canada | |
| ✓ Réseau de services exploités directement | ✓ Association des services sociaux des municipalités de l'Ontario – Réseau des services à l'enfance | |
| ✓ Réseau de planification pour enfants et jeunes de Durham | | |
| ✓ Conseil consultatif du Collège Durham | | |

La DSE est déterminée à renforcer, au cours des cinq prochaines années, ses partenariats avec un grand nombre d'organismes et d'institutions (la liste n'est pas exhaustive) :

- | | | |
|--|---|--|
| ✓ Services de garde d'enfants agréés en garderie et en résidence privée | de langue française | l'Ontario |
| ✓ Centres pour l'enfant et la famille ON y va | ✓ Communauté autochtone | ✓ 9 Ministère de l'Éducation |
| ✓ Organismes de services de garde d'enfants agréés et conseils scolaires | ✓ Conseils scolaires | ✓ Collèges et universités dans la région |
| | ✓ Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance de | |



Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance de l'Ontario

La création de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, en septembre 2008, a marqué la mise en place d'une structure de réglementation formelle de la profession.

La législation habilitante, la Loi de 2007 sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance, comprend notamment :

- une définition de ce qui constitue l'exercice de la profession;
- une exigence d'inscription auprès de l'Ordre pour exercer la profession;
- une protection du titre professionnel d'« éducatrice ou éducateur de la petite enfance » et d'« éducatrice ou éducateur de la petite enfance inscrit », ce qui signifie que seuls les membres de l'Ordre peuvent utiliser ce titre;
- une description du rôle et des responsabilités du registrateur, ainsi que du comité d'appel des inscriptions, du comité des plaintes, du comité de discipline et du comité d'aptitude professionnelle.

L'Ordre, qui était alors dirigé par un conseil de transition, a commencé à recevoir les demandes d'inscription en septembre 2008. La Loi a été proclamée le 14 février 2009 et le premier conseil de l'Ordre a été élu pour prendre en main la gouvernance de ce nouvel organisme d'autoréglementation.

Au cours des six premiers mois, 20 000 personnes se sont inscrites. À l'échelle provinciale, le nombre de personnes inscrites dépassait le cap des 55 000 en 2018.

La pratique professionnelle est encadrée par un code de déontologie et des normes d'exercice. Les membres doivent également satisfaire à des exigences de perfectionnement professionnel continu.

La raison d'être de l'Ordre est de protéger l'intérêt public. Le tableau public permet à quiconque de vérifier l'inscription d'un éducateur ou d'une éducatrice de la petite enfance.

Il est important que les parents comprennent que les EPEI sont redevables de leur pratique professionnelle. Les EPEI ont une compréhension du développement de l'enfant; répondent aux besoins des enfants et s'adaptent à leurs intérêts et à leur stade de développement; planifient des activités d'apprentissage par le jeu; s'assurent que le contexte d'apprentissage est sécuritaire, sain et stimulant; et communiquent régulièrement avec les parents et les fournisseurs de soins.

Les EPEI travaillent dans une variété de milieux, dont les services de garde d'enfants agréés et de garde d'enfants en résidence privée, les classes de maternelle et de jardin d'enfants, les programmes ON y va, les ministères et les services gouvernementaux ainsi que les organismes de ressources pour les besoins particuliers qui appuient les services de garde d'enfants agréés.

Concertation avec la communauté

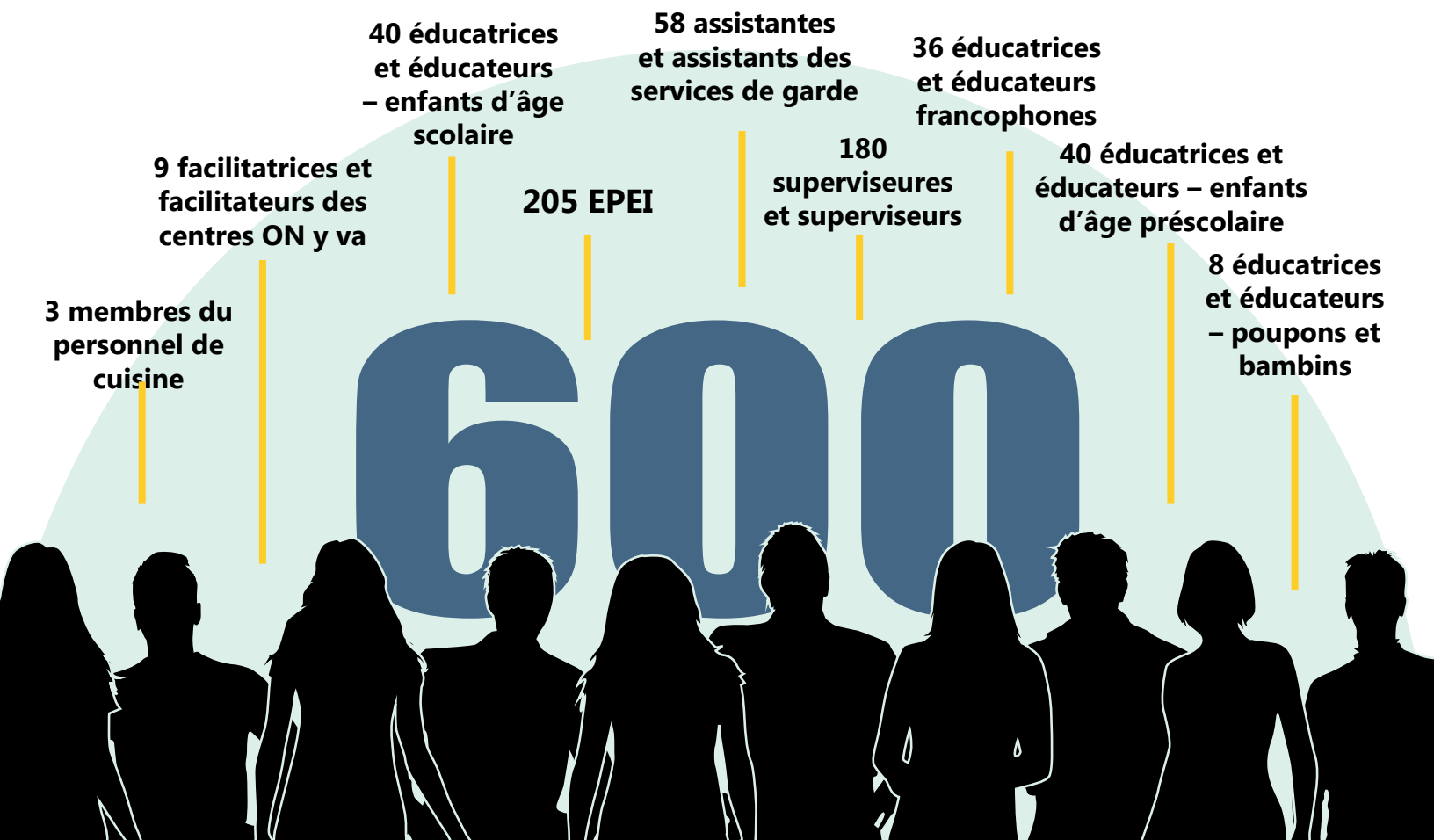
Les consultations auprès du milieu de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants ont commencé en 2015 en vue d'appuyer la préparation du présent rapport. Ces consultations ont été soigneusement planifiées et réalisées avec l'appui d'un consultant externe. Les groupes suivants ont notamment été consultés :

- Organismes agréés de garde d'enfants en résidence privée, garderies agréées, et éducatrices et éducateurs
- Conseils scolaires de district de langue française et de langue anglaise
- Fournisseurs des centres de la petite enfance (ON y va)
- Partenaires autochtones
- Organismes et réseaux francophones
- Familles et fournisseurs de soins
- Bureau de santé publique
- Organismes de ressources pour les besoins particuliers

Plus de 2 800 personnes ont fourni leurs commentaires d'une variété de manières : questionnaires, groupes de discussion, rencontres en petit groupe, discussion encadrée réunissant plusieurs personnes, discussion individuelle, remue-ménages ou exercice de classement des priorités.

« Éducatrices et éducateurs »

Une variété de titres professionnels servent à désigner le personnel de première ligne des services à la petite enfance. La Région de Durham est consciente du rôle clé de ces travailleuses et travailleurs dans la santé et le développement des enfants. Ce document fait référence aux « éducatrices et éducateurs », une notion qui regroupe les éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits, les travailleuses et travailleurs de la garde d'enfants, les assistantes et assistants, les facilitatrices et facilitateurs, ainsi que les exploitants de services.





56

exploitants de services de
garde d'enfants

- Propriétaires
- Superviseuses et superviseurs
- Directions générales
- Cadres supérieurs
- Directions

Questionnaire en ligne

1

rencontre d'un jour



1,815

parents et fournisseurs de
soins

- Mères
- Pères
- Grands-parents
- Parents ayant des racines autochtones
- Familles francophones
- Représentation de tous les groupes d'âge

Questionnaires en ligne et imprimés

9

Focus groups

groupes de discussion menés
conjointement avec les activités de
planification de la transformation
des centres de la petite enfance de
l'Ontario dans la région de Durham.



252

personnes autochtones

Processus de planification Cheminer ensemble

163

répondants aux questionnaires
auto-identifiés comme Autochtones



85

partenaires
communautaires

- Organismes agréés de garde d'enfants en résidence privée
- Garderies agréées
- Centres de la petite enfance de l'Ontario (centres pour l'enfant et la famille ON y va)
- Partenaires communautaires autochtones
- Organismes francophones
- Bureau de santé publique
- Organismes communautaires spécialisés

45
organismes représentés lors de

8

réunions du Réseau Meilleur
départ



155

professionnelles et
professionnels en matière de
besoins particuliers

Dans le cadre de la démarche de planification de la
transformation des ressources pour les besoins particuliers

5

séances de planification
en personne

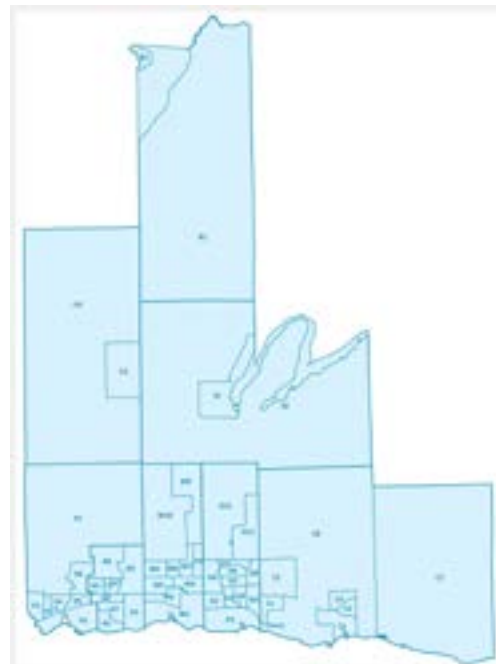
Population de Durham

La population de la région de Durham connaît une croissance rapide et soutenue depuis plusieurs années. Les données du recensement de 2016 indiquent que la région compte 99 427 enfants de 12 ans ou moins.

La plupart des résidents (92,6 %) parlent l'anglais à la maison, tandis que moins de 1 % de la population (0,6 %) a le français comme langue principale. Les résidents sont nombreux (6,8 %) à parler une langue autre que l'anglais ou le français à la maison, et ces personnes sont concentrées à Ajax. Les langues les plus communes sont l'ourdou et le tamil.

Lors du recensement de 2016, 11 850 personnes se sont auto-identifiées comme Autochtones (Premières Nations, 59 %, Métis, 29 % et Inuk ou Inuit, 2 %). Oshawa, Clarington, Scugog et Brock sont les municipalités comptant la plus forte proportion d'Autochtones. La présence des Autochtones est concentrée au centre-ville d'Oshawa, à Central Park, à Courtice South, à Brock et à Port Perry.

En 2015, 29,7 % des élèves fréquentant le jardin d'enfants dans la région de Durham étaient vulnérables dans au moins un domaine du développement selon les résultats de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE).



Ajax

- 20 039 enfants
- Principale langue non officielle : tamil
- Forte croissance de la population



Brock

- 1 614 enfants
- Principales langues non officielles : coréen et cantonais
- Faible croissance de la population et taux de natalité



Clarington

- 4 065 enfants
- Principale langue non officielle : espagnol
- Proportion élevée de jeunes enfants vulnérables



Oshawa

- 22 224 enfants
- Proportion importante de familles francophones
- Taux de pauvreté élevé



Pickering

- 13 016 enfants
- Principale langue non officielle : ourdou
- Forte population immigrante



Scugog

- 2 897 enfants
- Principale langue non officielle : allemand
- Territoire de la Première Nation des Mississauga de Scugog Island



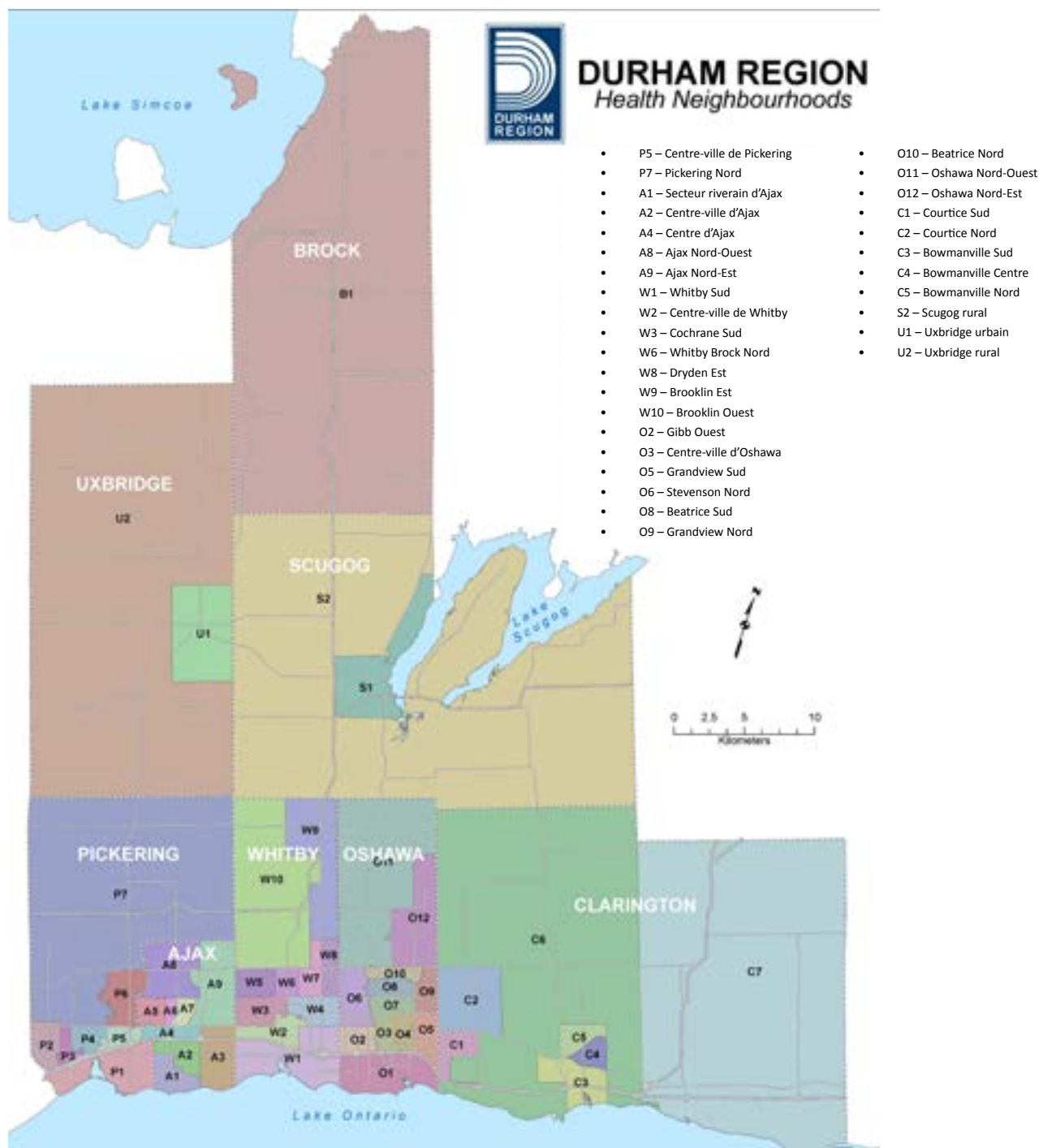
Uxbridge

- 3 010 enfants
- Principale langue non officielle : allemand
- Faible taux de pauvreté infantile selon les indicateurs



Whitby

- 22 562 enfants
- Principale langue non officielle : italien
- Fort taux de natalité chez les mères de plus de 35 ans



Quartiers en matière de santé

L’initiative des quartiers en matière de santé permet de recueillir des renseignements à propos de 50 quartiers dans la région de Durham afin de mieux comprendre les tendances liées à la santé de la population. L’objectif clé de ce projet est de bâtir des quartiers sains, sécuritaires et équitables, où les citoyennes et citoyens jouissent d’une bonne santé et d’un mieux-être rehaussé.

Les rapports sur les quartiers en matière de santé, y compris les profils des quartiers, les sommaires des indicateurs et une carte interactive, se trouvent sur le site durham.ca/neighbourhoods.

La région compte sept quartiers prioritaires en matière de santé, dans lesquels des efforts particuliers sont requis pour favoriser la santé et le bien-être des citoyennes et citoyens. Ces quartiers situés à Ajax, Oshawa et Whitby ont été sélectionnés pour leur forte proportion de foyers à faible revenu et d’enfants vivant au sein d’une famille à faible revenu, ainsi que pour leur taux de chômage élevé. Ces quartiers ont besoin d’un soutien additionnel, mais ils possèdent plusieurs attributs positifs, dont un solide esprit de communauté.

Le découpage du territoire en quartiers en matière de santé permet à la DSE d’accroître l’équité des services à la petite enfance dans l’ensemble de la région.

14%

des parents sont
des mères seules.

18%

de la population en 2016 était
composée d'enfants de 0 à 14
ans).

12,8 %

des enfants dans la région
de Durham vivent dans un
foyer à faible revenu.

3,6 %

de la
population de Durham a immigré
au Canada entre 2001 et 2011.

50 %

des foyers comptaient trois
personnes ou plus en 2016.

10,6

En 2011, Durham comptait 10,6 naissances vivantes
par tranche de 1 000 habitants. La proportion était
la plus forte à Ajax, Whitby, Oshawa et Bowmanville,
secteurs où la croissance s'annonce la plus élevée.

Corrélations entre les sources de données

La DSE travaille en collaboration avec une variété de groupes internes et d'organismes externes afin de recueillir des données, de les analyser et d'en faire la mise en commun. Le Service de santé de Durham et la DSE travaillent en partenariat pour échanger de l'information à l'échelle des quartiers en matière de santé. Les données liées aux déterminants sociaux de la santé sont régulièrement mises de l'avant pour définir les priorités des familles de la région. Les résultats permettent à la DSE de prendre des décisions fondées sur des données probantes dans sa fonction de GSMR.

La DSE met à profit les données recueillies auprès de plusieurs sources : consultations publiques, rapports internes des exploitants de services (p. ex., demandes budgétaires et données du Système de gestion des services de garde d'enfants de l'Ontario), Services sociaux de la Région de Durham, conseils scolaires locaux, données sur les services des fournisseurs contractuels, ministère de l'Éducation, Statistique Canada, Programme de données communautaires, Offord Centre for Child Studies de l'Université McMaster, et revues scientifiques.

Mesurer le degré de préparation des enfants à apprendre à l'école

L'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) est un questionnaire validé qui permet d'évaluer la capacité des élèves du jardin d'enfants à atteindre les jalons appropriés de leur développement au moment de faire leur entrée à l'école. Conformément aux exigences du ministère de l'Éducation, les enseignantes et enseignants du jardin d'enfants remplissent l'IMDPE pour leurs élèves en suivant un cycle de trois ans. La région de Durham a participé à tous les cycles de l'IMDPE : 2006, 2009, 2012, 2015 et 2018. L'IMDPE sert à évaluer la préparation des enfants à apprendre dans cinq domaines liés à la psychologie et à la neuroscience.

L'IMDPE permet de repérer les enfants vulnérables au sein de leur groupe d'âge, c'est-à-dire ceux dont le score se trouve dans le décile inférieur. Les recherches indiquent que les jeunes enfants vulnérables ont un risque plus élevé à long terme de connaître des problèmes de santé chroniques, un isolement social, et des échecs scolaires et professionnels.

En 2015, 29,7 % des enfants fréquentant le jardin d'enfants dans la région de Durham étaient vulnérables dans un domaine ou plus du développement. Ce taux est comparable aux résultats obtenus ailleurs en Ontario.

La vulnérabilité est la plus marquée dans deux domaines : santé physique et bien-être (17,9 % des enfants) et maturité affective (12,3 % des enfants).

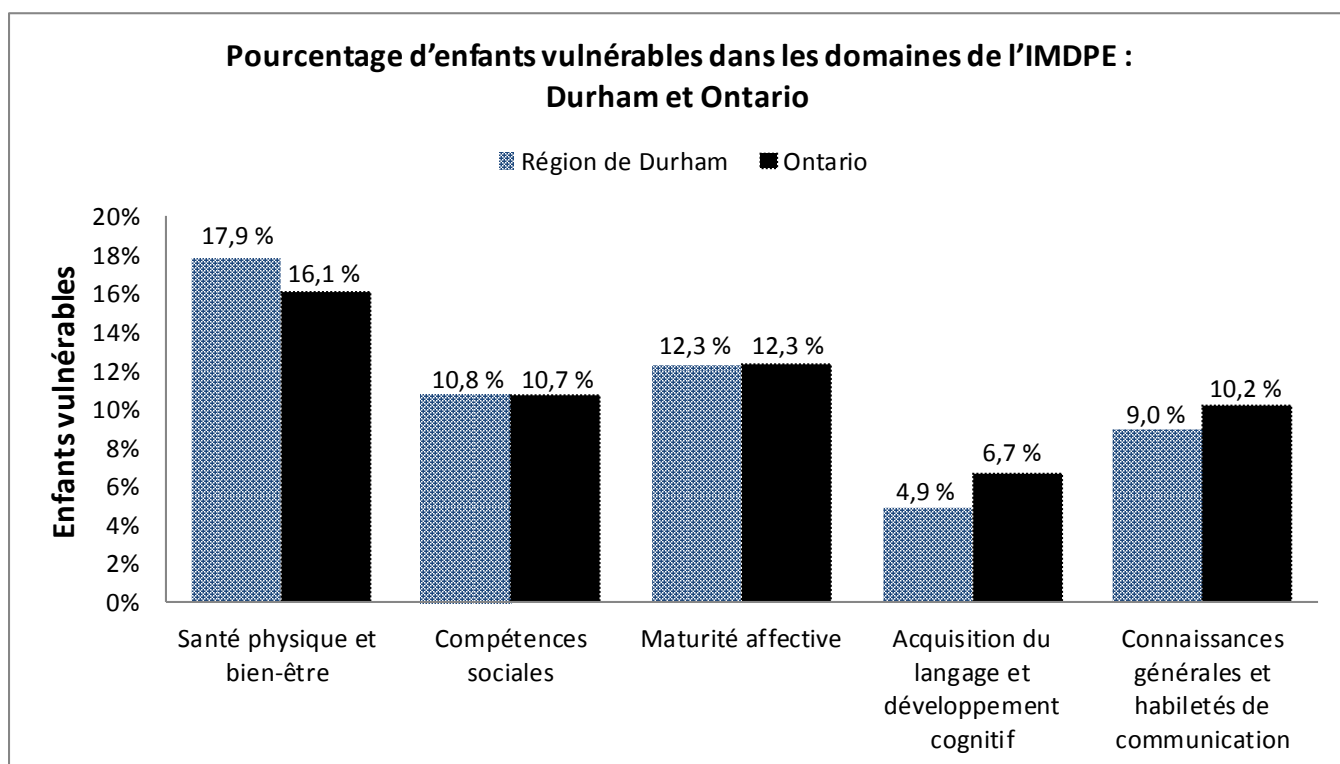


Figure 4 : Pourcentage d'enfants vulnérables par domaine de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance en 2015 (N=6 863)

Le quartier en matière de santé Centre-ville d'Oshawa (O3) est celui où les scores de l'IMDPE ont connu l'amélioration la plus marquée de 2012 à 2015, soit une diminution de 30 % du taux de vulnérabilité. À l'inverse, le quartier Westney Heights (A6) à Ajax a connu la plus forte augmentation du pourcentage d'enfants vulnérables au cours de la même période, soit une hausse de 24 %.

Les données du 5e cycle de l'IMDPE en 2018, conjuguées aux résultats de l'Enquête auprès de parents d'enfants inscrits à la maternelle (2018), serviront à préciser les besoins de la communauté et à mieux comprendre les environnements auxquels les enfants de Durham sont exposés lors des premières années de leur vie, une période clé du développement.

La DSE examine les données sur la vulnérabilité, ainsi que d'autres renseignements sur la démographie et sur le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, pour déterminer les domaines où l'expansion des programmes est prioritaire. Les coordonnatrices et coordonnateurs de l'analyse des données travaillent avec les conseils scolaires, les services de santé publique, le secteur de la garde d'enfants et le milieu de la petite enfance pour diffuser les résultats de l'IMDPE dans la communauté et pour réduire les facteurs de vulnérabilité à l'aide des mesures de soutien déjà en place ou de nouvelles mesures.

Le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants

Le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants s'adapte aux besoins changeants de la communauté et a connu une forte croissance au cours de la dernière décennie. Depuis le début du programme de maternelle à plein temps en 2010-2011, le nombre de services de garde d'enfants agréés dans les écoles a augmenté de 157 % dans la région, ce qui représente 11 725 nouvelles places de garde. En 2017, le nombre de places dans les services de garde d'enfants agréés équivalait à 24 % de la population

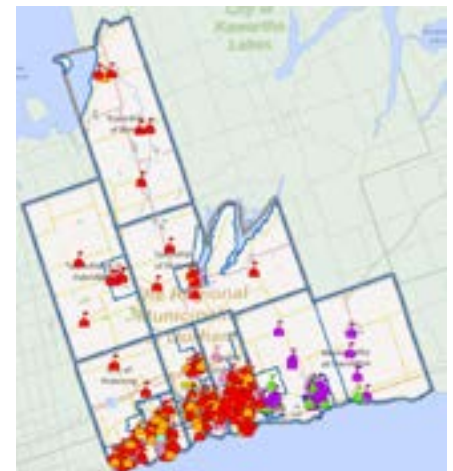
d'enfants dans la région. Les données de décembre 2017 indiquent qu'un service de garde d'enfants agréé se trouve dans un rayon de deux kilomètres de chacune des écoles élémentaires dans la région de Durham. La région compte 188 organismes de services de garde d'enfants sans but lucratif, 88 garderies à but lucratif ainsi que quatre organismes de services de garde d'enfants agréés en résidence privée encadrant 101 services de garde à domicile.



52 centres pour l'enfant et la famille ON y va



35 programmes de loisirs après l'école



179 écoles élémentaires, 35 écoles secondaires, 54 écoles privées



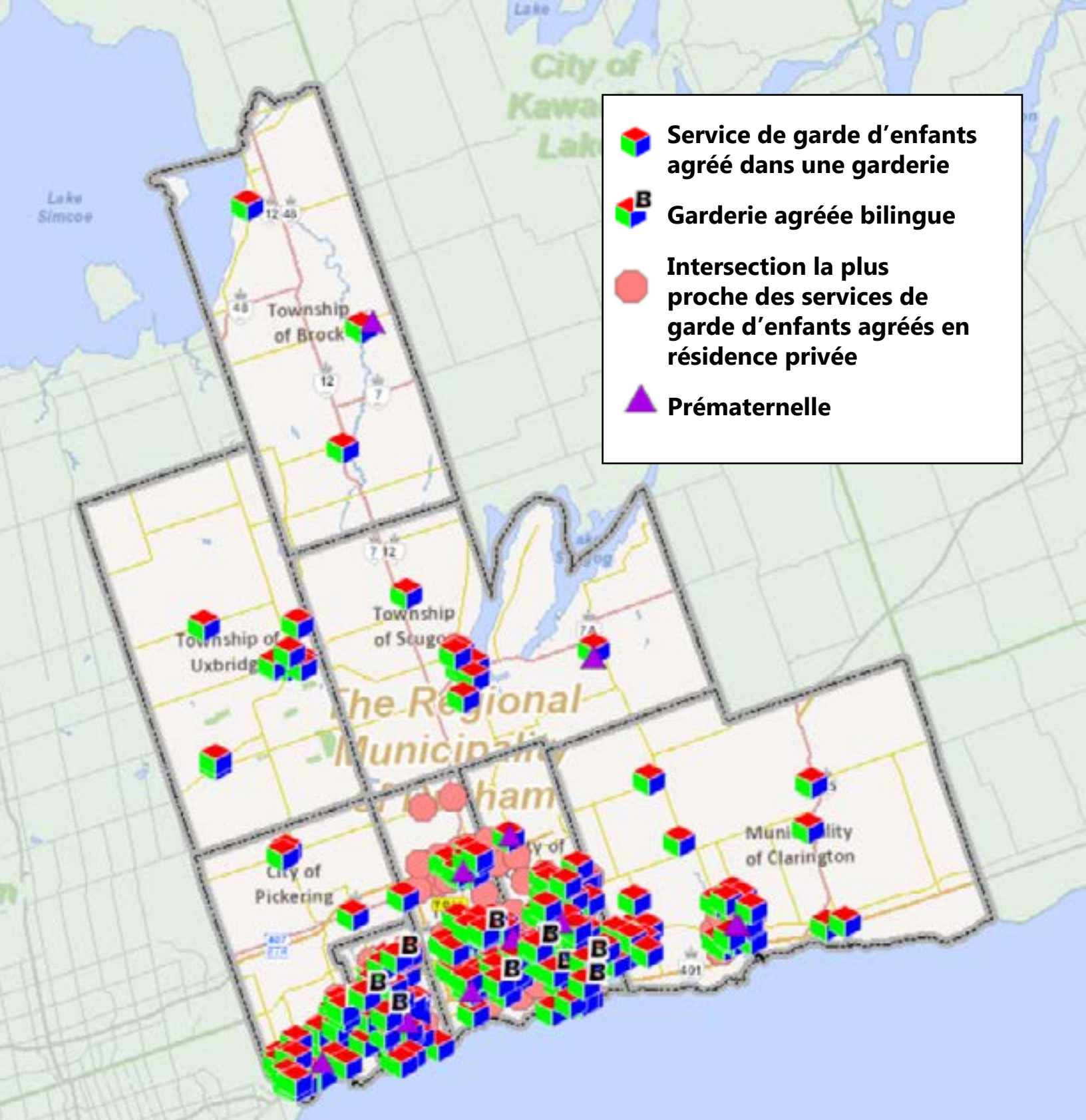
16 emplacements pour les programmes de santé et de soutien



45 organismes et services de soutien pour les enfants ayant des besoins particuliers



23 bibliothèques et 196 installations de loisirs



Carte des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Les familles, les éducatrices et éducateurs et les fournisseurs de services peuvent repérer facilement les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants près de chez eux en se servant de l'outil de localisation interactif sur leur ordinateur, leur tablette ou leur téléphone. Il suffit d'indiquer une adresse dans la région de Durham pour obtenir une carte des services de garde d'enfants agréés, des programmes en matière de santé et des services de soutien aux familles. Les parents ont la possibilité d'obtenir un rapport et de l'enregistrer, l'imprimer et le faire suivre à leurs amis et à leur famille. Le personnel de la DSE se sert de la carte, ainsi que des données sur la capacité autorisée, la capacité d'exploitation et le taux de places disponibles, pour déterminer les pressions au sein du système et pour repérer les domaines de croissance. L'outil se trouve sur la page suivante : maps.durham.ca/childcareprograms.

Le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants (suite)

À titre de GSMR, la Municipalité régionale de Durham reçoit des fonds du gouvernement de l'Ontario et des fonds dans le cadre de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. En 2017, le ministère de l'Éducation a versé plus de 55 millions de dollars à la Région pour assurer le financement du système. Cette somme atteindra plus de 65 millions de dollars en 2018, selon les octrois provisoires pour l'année. Ces sommes comprennent le financement alloué à la transformation des Centres de la petite enfance de l'Ontario en centres pour l'enfant et la famille ON y va en 2018.

En 2018, la province a adopté un plan d'expansion pour les services de garde prévoyant le financement nécessaire à la création de 100 000 places de garde au cours des cinq années à venir. La Région de Durham a également obtenu des fonds au titre de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

La Région de Durham verse une tranche de financement municipal dans le cadre du régime de partage des coûts établi précédemment. Le financement maximal était de 9,2 millions de dollars en 2017. Le gouvernement provincial a réitéré que les nouveaux octrois de fonds pour les services de garde et la petite enfance ne comprennent pas une obligation de partage des coûts pour les municipalités. Cela dit, au fil des ans, la Région de Durham a constamment investi dans les services de garde d'enfants.

Tableau 2 : Programmes financés par la Division des services à l'enfance (2018)

Programme	Objet	2018
Achat de places de garde subventionnées	- Fournir aux parents admissibles une aide financière qui leur permet d'obtenir des services de garde d'enfants de qualité pour occuper un emploi, poursuivre leurs études ou répondre à des besoins identifiés. - Conclure des contrats d'achat de services avec des exploitants de services de garde d'enfants agréés pour faciliter le placement d'enfants, tout en respectant le choix des parents. - Réduire la pression sur les programmes de soutien au revenu en assurant une saine gestion financière, en favorisant l'emploi et en appuyant la poursuite des études des parents et des fournisseurs de soins.	\$17,003,546
Programmes exploités directement	- Offrir des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de qualité afin d'appuyer les parents, dont les parents à faible revenu et les parents qui paient les frais au complet et qui travaillent ou poursuivent leurs études. - Exercer du leadership dans le milieu des services de garde d'enfants, notamment en siégeant à des comités communautaires, et mettre en valeur et promouvoir les services de la Région de Durham. - Fournir des programmes qui servent de modèles à suivre pour les programmes faisant l'objet d'un contrat d'achat de services.	\$4,856,938
Garde d'enfants – Ontario au travail	Accorder des places de garde subventionnées au sein de programmes de qualité pour permettre aux bénéficiaires admissibles du programme Ontario au travail de satisfaire à leurs exigences de participation.	\$1,227,200
Ressources pour les besoins particuliers	- Faire l'acquisition de services de soutien, dont les services d'enseignantes et enseignants ressources pour les enfants ayant des besoins particuliers inscrits à des services de garde d'enfants agréés ou à des services de garde d'enfants agréés en résidence privée. - Verser un financement d'exploitation aux quatre organismes de ressources pour les besoins particuliers afin que les enfants reçoivent des services de personnel qualifié. - Acquérir des jouets et de l'équipement spécialisés pour appuyer les plans d'apprentissage individuels des enfants.	\$3,607,763

Programme	Objet	2018
Services de gestion du comportement de Durham	- Offrir des services de consultation et de formation aux professionnelles et professionnels de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, ainsi qu'aux parents, tuteurs et tuteuses, par l'entremise des services de garde d'enfants agréés. Ces services s'adressent aux enfants ayant une déficience développementale ou des troubles du développement. - Travailler de pair avec l'administration régionale et avec le gouvernement provincial pour fournir des services conseils aux parents et aux fournisseurs de soins concernant l'intervention comportementale intensive.	\$1,377,011
Frais généraux de fonctionnement	Couvrir en partie le coût d'exploitation des services de garde d'enfants agréés, afin de réduire les délais d'attente et de diminuer les frais pour les divers niveaux de services. Lorsque les fonds le permettent, améliorer l'accès des jeunes enfants et des familles aux programmes d'apprentissage et de garde abordables et de qualité supérieure.	\$8,209,914
Administration	À titre de GSMR pour les services de garde d'enfants, la Division des services à l'enfance a comme fonction principale de gérer tous les programmes décrits dans le présent plan.	\$2,313,445
Allocations à objet spécial	- Verser à des exploitants de services de garde d'enfants agréés des fonds pour faciliter leurs activités quotidiennes : - Équité salariale (organismes sans but lucratif) - Frais liés au renforcement des capacités - Frais liés à la transformation (fournisseurs) - Frais liés aux petites installations de distribution d'eau - Frais de matériel et d'équipement de jeu - Frais de réparations et d'entretien (santé et sécurité) - Allocation de réaménagement des immobilisations	\$791,475
Augmentation salariale	Réduire l'écart salarial entre les postes EPEI des conseils scolaires et ceux des services de garde d'enfants agréés; stabiliser les activités des exploitants de services de garde d'enfants en les aidant à maintenir en poste les EPEI, les visiteuses et visiteurs de services de garde d'enfants et les fournisseurs de services en résidence privée.	\$11,404,105
Soutien à l'enfant et à la famille	- Appuyer la transformation des Centres de la petite enfance de l'Ontario en centres pour l'enfant et la famille ON y va. - Appuyer, par la fonction d'analyse des données, les activités de recherche, d'évaluation et de mobilisation du savoir sur la petite enfance. - Appuyer, par l'entremise du Fonds de développement communautaire pour la petite enfance, les activités de planification du Réseau Meilleur départ de Durham.	\$4,474,200
Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants	Favoriser l'accès aux services de garde d'enfants agréés sans but lucratif pour les enfants de la naissance à 6 ans et pour les enfants de la naissance à 12 ans.	\$3,807,037
Plan d'expansion des services de garde d'enfants	Soutenir le projet provincial visant la création de 100 000 places de garde d'enfants au cours des cinq prochaines années, en ouvrant des places subventionnées ou en facilitant l'accès aux services pour les enfants de la naissance à 3 ans et 8 mois.	\$9,014,294

Abordabilité des services de garde d'enfants dans la région de Durham

De 2014 à 2016, le coût des services de garde d'enfants a augmenté de 8 % dans les grandes villes du Canada, soit trois fois plus rapidement que le taux d'inflation de 2,5 %. Le Centre canadien de politiques alternatives a déterminé la médiane des frais mensuels payés par les parents dans 28 grandes villes du Canada (Macdonald et Friendly, 2016). Une comparaison des tarifs pour les services aux pouspons, aux bambins et aux enfants d'âge préscolaire dans les grandes villes canadiennes et dans la région de Durham est présentée à la page suivante. Chez les trois groupes d'enfants, les tarifs les plus élevés sont exigés à Toronto, une ville où la clientèle est semblable à celle de Durham, même si les capacités ne sont pas les mêmes. Les frais à Durham, comparativement à ceux dans d'autres villes ontariennes, sont parmi les plus bas pour les pouspons (1 128 \$), les bambins (987 \$) et les enfants d'âge préscolaire (868 \$). En 2017, le coût médian des services de garde avant et après l'école pour les enfants d'âge scolaire s'établissait à 840 \$ dans la région de Durham.

Les exploitants de services fixent leurs propres frais et fournissent l'information à cet égard au GSMR, qui les consigne dans ses dossiers. Le tarif quotidien dépend en grande partie des salaires et des avantages sociaux des éducatrices et éducateurs, qui représentent de 75 % à 85 % du coût des services de garde d'enfants agréés. Le loyer, les fournitures, les aliments et les frais administratifs complètent les dépenses. L'un des objectifs du présent plan est d'établir un système où les services de garde d'enfants agréés reçoivent un soutien financier optimal, tout en contrôlant le coût des programmes afin qu'ils demeurent abordables pour les familles.

Dans le cadre d'une enquête menée en 2017 auprès de 1 700 parents, le coût des services a été retenu comme principal obstacle à l'accès aux services de garde d'enfants de qualité dans la région. Les parents participant aux groupes de discussion et les répondants au questionnaire ont indiqué que le coût des services de garde forçait une remise en question concernant le nombre d'enfants qu'ils souhaitaient avoir, et nuisait à leur épargne à long terme et à l'accès à des programmes de haute qualité. Les commentaires de cet ordre ont été recueillis dans toutes les municipalités et auprès de répondantes et répondants de tous les échelons de revenu.

« Il faut réduire les coûts. Nous aimerions avoir deux enfants, mais les frais de garde de 1 800 \$ par mois sont trop élevés pour nous. »

- Parent de la région de Durham

« Les frais doivent être réduits; ils sont presque aussi élevés qu'une hypothèque et les nouvelles familles s'enfoncent dans les dettes. »

- Parent de la région de Durham

« ... je n'ai pas droit à une place subventionnée et je ne peux me permettre de payer 45 \$ par jour. Je dois me résoudre à des services de qualité inférieure. »

- Parent de la région de Durham

Conséquences de la hausse du salaire minimum pour les services de garde d'enfants agréés

L'entrée en vigueur du projet de loi 148 le 1er janvier 2018 devrait entraîner une augmentation des frais pour les services de garde.

La Loi pour l'équité en milieu de travail et de meilleurs emplois hausse le salaire minimum à 14 \$ l'heure; égalise la rémunération des employés occasionnels, à temps partiel, temporaires et saisonniers; et donne à certains groupes de travailleuses et de travailleurs le droit à des vacances et à des congés en cas d'urgence personnelle.

Les exploitants de services de garde d'enfants font état d'une augmentation directe de leurs dépenses salariales ainsi que d'une augmentation indirecte du coût du loyer, des aliments et des services publics.

Au début de 2018, la Division des services à l'enfance versera des fonds de stabilisation des frais aux exploitants admissibles. La Division travaille étroitement avec les fournisseurs de services de garde d'enfants agréés pour assurer la stabilisation des frais.

Des places de garde subventionnées sont offertes aux familles admissibles de Durham. Les parents doivent travailler, fréquenter un établissement d'enseignement, recevoir des prestations du programme Ontario au travail ou avoir des besoins particuliers ou des besoins sociaux (il peut s'agir du parent ou de l'enfant). Le délai d'attente actuel pour une place subventionnée est de moins de six mois. On peut soumettre une demande en ligne à l'adresse durham.ca/childrensservices.

Coût médian des services de garde d'enfants dans la région de Durham comparativement à de grandes villes canadiennes



Figure 5 : Coût médian des services de garde d'enfants pour les poupons, les bambins et les enfants d'âge préscolaire : région de Durham (2017) et grandes villes canadiennes (2016)

Résultats et plan de mise en œuvre

Ce chapitre présente des priorités stratégiques et des résultats prévus qui correspondent aux besoins de la communauté, à la vision de l'Ontario pour la petite enfance et la garde d'enfants, et aux intérêts provinciaux. Le présent plan de mise en œuvre comprend des éléments mesurables et concrets, qui décrivent de quelle manière les priorités stratégiques et les résultats seront atteints.

Le personnel de la Division des services à l'enfance a consulté la documentation suivante pour appuyer l'élaboration des indicateurs et des résultats souhaités à l'échelle locale :

- Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario
- Lignes directrices pour les Centres de l'Ontario pour la petite enfance et la famille
- Programmes avant et après l'école de la maternelle à la 6e année : Politiques et lignes directrices à l'intention des conseils scolaires
- Ligne directrice sur la gestion et le financement des services de garde d'enfants et des programmes pour l'enfance et la famille de l'Ontario
- Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance
- Données du recensement de 2016
- Our children, the future : rapport sur les tendances dans les résultats de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance dans la région de Durham
- Rapport sur les quartiers en matière de santé

Priorités provinciales

La vision de l'Ontario pour la petite enfance s'articule comme suit : tous les enfants et toutes les familles ont accès à une vaste gamme de programmes et de services de haute qualité, inclusifs et abordables pour la garde d'enfants et la petite enfance, qui sont axés sur les enfants et les familles et qui contribuent à l'apprentissage, au développement et au bien-être des enfants. La transformation du système se traduira par un développement plus sain chez les enfants de Durham et à l'échelle de la province. Les quatre caractéristiques clés des services à la petite enfance efficaces – accessibles, adaptés aux besoins, abordables et de haute qualité – seront les points de référence pour la surveillance et l'évaluation des initiatives de transformation.

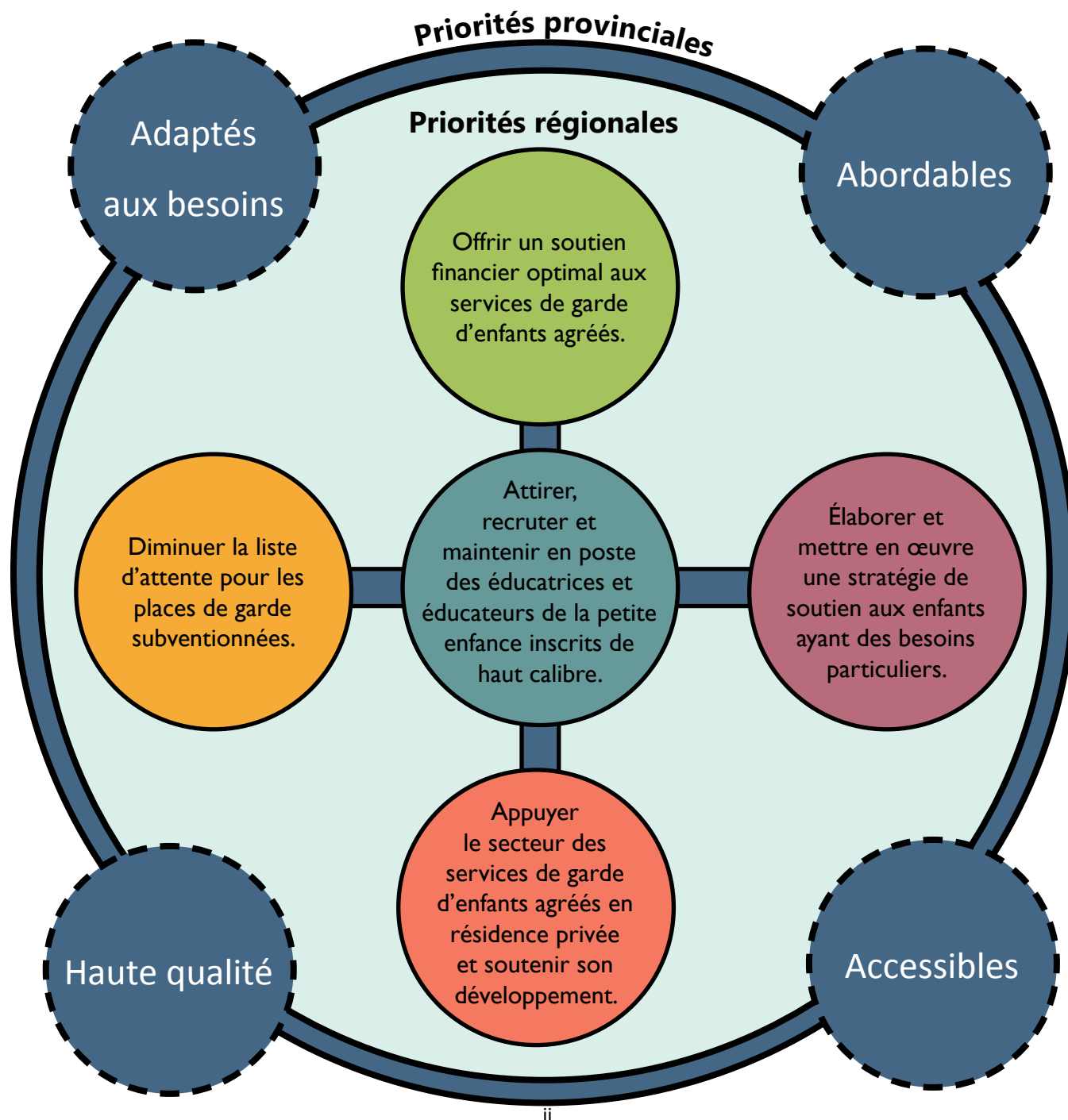
Priorités dans la région de Durham

En se fondant sur les quatre caractéristiques clés précitées, le milieu de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants de la région de Durham a retenu cinq grandes priorités afin de guider le plan stratégique pour la période de 2018 à 2022 :

1. Offrir un soutien financier optimal aux services de garde d'enfants agréés.
2. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de soutien aux enfants ayant des besoins particuliers, de la naissance à 12 ans.
3. Attirer, recruter et maintenir en poste des éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits de haut calibre.
4. Appuyer le secteur des services de garde d'enfants agréés en résidence privée et soutenir son développement.
5. Diminuer la liste d'attente pour les places de garde subventionnées.

Les pages suivantes décrivent chacune des priorités, les replacent dans leur contexte et présentent une justification pour leur sélection. Chacune des priorités est accompagnée de stratégies réalisables et de résultats atteignables qui permettront d'atteindre des sous-objectifs précis au cours de la période de mise en œuvre de cinq ans.

Priorités provinciales et régionales, 2018 à 2022



ii

Figure 6 : Priorités des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans la région de Durham, 2018 à 2022

1. Offrir un soutien financier optimal aux services de garde d'enfants agréés

Contexte

Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ont augmenté l'enveloppe de financement pour les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au cours des dernières années. La DSE s'emploie à fournir un soutien financier maximal aux services de garde d'enfants agréés en assurant une distribution efficace des fonds provenant de diverses sources, en préconisant une saine gestion financière et en apportant des changements pour refléter les besoins communautaires. La DSE a récemment marqué les progrès suivants :

- Incorporer un protocole d'analyse communautaire à toutes les demandes de contrat d'achat de services. Les données sont ainsi à la base de décisions qui assurent une répartition équitable des services de garde d'enfants en fonction des besoins communautaires, et qui évitent que des places demeurent vacantes inutilement ou de façon prolongée.
- Organiser une journée de formation approfondie en gestion financière pour les exploitants de services ayant de la difficulté à assurer la saine gestion de leurs activités. Les participantes et participants ont indiqué que les renseignements fournis et les habiletés acquises lors de cette séance leur avaient donné les outils pour effectuer une meilleure gestion.
- Examiner et modifier le modèle de financement en vertu du Programme général d'exploitation (Frais généraux de fonctionnement). Les lignes directrices révisées permettent de répondre équitablement aux besoins des garderies ayant un seul emplacement, de celles ayant plusieurs emplacements, et des services de garde en résidence privée.
- Formuler une stratégie pour analyser les incidences de l'augmentation du salaire minimum, des mesures de soutien à la stabilisation des frais et des coûts d'exploitation sur les frais que les parents ont à payer.
- Entreprendre la refonte et la remise en vigueur de la politique de demande d'augmentation des frais pour les exploitants. L'objectif est de surveiller les augmentations de frais et de prévenir les hausses marquées et soudaines.

L'administration régionale et les gouvernements fédéral et provincial fournissent plusieurs types de financement en appui aux services de garde d'enfants agréés. Chacune de ces sources de financement (voir aux pages 27 et 28) a une raison d'être différente et est assortie de conditions et d'exigences de responsabilisation distinctes. Dans l'ensemble, ces mesures de financement visent à aider les exploitants à couvrir les salaires du personnel et les dépenses d'exploitation, sans avoir à hausser les frais payés par les parents. Le financement permet également d'offrir des places de garde subventionnées aux familles admissibles.

La DSE met l'accent sur les initiatives les mieux adaptées aux besoins des familles, des enfants, des éducatrices et éducateurs et des exploitants de services dans la région de Durham. Il est important de cibler, de mettre en œuvre et de surveiller les stratégies qui visent à contrôler les conséquences de l'augmentation des coûts pour la qualité des services de garde d'enfants agréés.

Les exploitants de services ont besoin de soutien pour offrir des programmes efficaces et bien gérés financièrement dans les secteurs où la demande se manifeste. Ce soutien favorise l'accès aux services et permet de maintenir des frais abordables pour les familles. Le coût individuel des places de garde augmente lorsque des programmes ont un taux de vacance élevé et lorsque les ratios enfant/adulte ne correspondent pas aux normes de la Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance et aux règlements connexes.

En voici un exemple. Chez les bambins, le ratio est d'une éducatrice ou d'un éducateur par groupe de cinq bambins.

Le nombre maximal est de 15 bambins par groupe. Supposons qu'un programme est autorisé à accueillir 12 bambins parce que ses locaux ne sont pas assez grands pour un groupe de 15 enfants. Le programme doit compter trois éducatrices et éducateurs malgré tout. Le coût par enfant est donc considérablement plus élevé que dans le cas d'un programme qui se conforme aux ratios. Dans ce cas, il serait plus efficace d'accorder un permis pour un maximum de 10 bambins.

L'offre de nouveaux programmes à des endroits facilement accessibles et dans des secteurs où la demande est présente est un autre facteur clé de gestion efficace des fonds et de maintien de tarifs abordables. Les familles sont mieux appuyées lorsque les programmes sont offerts près de chez eux ou le long de leur itinéraire pour se rendre au travail. De plus, le financement donne des résultats optimaux lorsque le taux de vacance est faible. Dans la région de Durham, c'est ce que l'on observe chez les programmes dont l'emplacement est stratégique.

Il est ardu de maintenir un coût abordable pour les services de garde d'enfants tout en augmentant les salaires et les avantages sociaux des éducatrices et des éducateurs. Les gouvernements ont augmenté de manière considérable leur financement au cours des dernières années. Toutefois, il y a encore une corrélation directe entre les frais payés par les parents (que les places soient subventionnées ou non) et la capacité d'un programme de recruter et de maintenir

« Offrez des fonds pour l'achat de ressources, de matériel et de jeux. »

- Éducatrice dans la région de Durham

en poste du personnel bien formé et expérimenté. Les salaires, les traitements et les avantages sociaux représentent de 80 % à 85 % des dépenses d'exploitation pour la majorité des programmes.

La Région de Durham fait régulièrement le point sur les résultats de recherche, les commentaires des parties prenantes et les stratégies proactives de soutien à la communauté. La Région souhaite atténuer les impacts des changements législatifs et des autres types de pressions en accordant un soutien approprié aux exploitants de services. Par exemple, les exploitants ont

de la difficulté à recruter des éducatrices et des éducateurs et à retenir le personnel en poste, compte tenu de la forte demande pour ces travailleuses et travailleurs et des exigences de la Loi de 2017 pour l'équité en milieu de travail et de meilleurs emplois. En 2018, la DSE travaillera de plus près avec les établissements postsecondaires pour favoriser le recrutement de personnel nouvellement diplômé prêt à occuper un emploi dans les services de garde d'enfants de la région. Dans son budget annuel, la DSE prévoit des mesures pour favoriser l'abordabilité des services. Ce budget a été approuvé par la Région de Durham.

Indicateurs de mesure

Tableau 3 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 1

Indicateur	Source
Salaires et avantages sociaux	Demandes annuelles des exploitants de services
Frais payés par les parents	Demandes annuelles des exploitants de services
Attribution d'allocations à objet spécial en appui à la qualité des programmes	Critères d'évaluation aux fins d'amélioration de la qualité de la région de Durham et suivi des allocations à objet spécial
Pourcentage de places de garde vacantes	Rapports standards du Système de gestion des services de garde d'enfants de l'Ontario
Qualité des services de garde d'enfants agréés	Critères d'évaluation aux fins d'amélioration de la qualité de la région de Durham

Mesures à prendre et échéances

Tableau 4 : Échéancier pour l'objectif 1

Actions	2018	2019	2020	2021	2022
Examiner et mettre à jour l'outil budgétaire pour les exploitants de services ainsi que le processus de demande concernant les frais.					
Intégrer les tarifs et les frais au modèle de financement d'exploitation.					
Examiner annuellement la nouvelle législation et les nouveaux services communautaires et les inclure dans l'outil d'analyse communautaire et les modèles de financement (frais généraux de fonctionnement, allocations à objet spécial).					
Surveiller le nombre de places disponibles dans les programmes de garde d'enfants agréés.					

Contexte supplémentaire

La DSE est consciente des pressions que subit le système dans ses efforts visant à fournir des services abordables et de haute qualité à l'ensemble des familles. La DSE reconnaît également que les sources de financement et le montant des octrois pourraient changer à la suite de l'élection provinciale. Nous continuerons à examiner le coût des services de garde agréés (frais payés par les parents) en tenant compte de l'augmentation du salaire minimum et des changements éventuels aux mesures de soutien à la stabilisation des frais et de financement des dépenses d'exploitation. Par ailleurs, nous commencerons à évaluer les conséquences des politiques provinciales sur l'offre de services et l'accessibilité des centres pour l'enfant et la famille ON y va, qui sont financés par le public. Les rapports annuels sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants rendront compte de ces observations, tant en ce qui concerne le coût des services de garde d'enfants agréés que la disponibilité des centres ON y va.

2. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de soutien aux enfants ayant des besoins particuliers, de la naissance à 12 ans

Au fil des ans, l'Ontario a fait preuve de son engagement soutenu à venir en aide aux enfants ayant des besoins particuliers. La province a mis sur pied une variété d'initiatives, dont les suivantes :

- Pour l'avancement de la santé mentale (santé mentale des enfants et des jeunes)
- Programme ontarien des services en matière d'autisme
- Services de réadaptation pour enfants
- Stratégie ontarienne pour les services aux enfants et aux jeunes ayant des besoins particuliers
- Surveillance du développement
- Planification coordonnée des services
- Prestation intégrée des services de réadaptation
- Planification de la transition
- Troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale : prévention, coordination des services et soutien accru
- Bébé en santé, enfant en santé
- Soutien au milieu de la petite enfance

Le programme de prestation intégrée des services de réadaptation est suspendu temporairement, tandis que les autres initiatives sont à diverses étapes de mise en œuvre. Cela dit, il faut retenir plusieurs messages clés de ces initiatives à l'échelle provinciale :

1. La meilleure façon de répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles est d'assurer une collaboration entre le gouvernement, les organismes communautaires et les parties prenantes en vue de tirer le maximum des ressources disponibles.
2. Les familles méritent d'avoir accès, dans la mesure du possible, à un guichet unique pour les programmes et les services dont elles ont besoin. Les familles ne devraient pas avoir à répéter leur histoire à plusieurs fournisseurs

La DSE adhère à ces principes et les applique dans l'ensemble de son travail au nom des enfants, des jeunes et du milieu de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Comme le démontrent les exemples qui suivent, la Région de Durham a pris le ferme engagement de favoriser l'inclusion de tous les enfants au sein des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. La Division des services à l'enfance a conclu des ententes avec de nombreux organismes qui appuient l'offre de services et de mesures de soutien à l'échelle communautaire.

Les quatre organismes suivants offrent des ressources pour les besoins particuliers à titre contractuel aux services de garde d'enfants agréés dans la région de Durham :

- Services de gestion du comportement de Durham
- Programme préscolaire du Centre pour enfants Grandview
- Programme ontarien d'intervention précoce auprès des enfants aveugles ou ayant une basse vision – Centre Surrey Place
- Resources for Exceptional Children and Youth – Durham Region

Au cours des ans, des fournisseurs ont utilisé les fonds octroyés aux fins des ressources pour les besoins particuliers afin d'offrir directement aux familles des services qui sortaient du cadre de financement (par exemple, des visites de consultation et d'observation à domicile pour des enfants non inscrits à une garderie agréée). Cela était possible, notamment, parce que ces organismes recevaient des fonds désignés pour le soutien aux familles non inscrites aux services de garde d'enfants agréés. Le gouvernement de l'Ontario a aboli la formule de financement « 87/13 » il y a plusieurs années. Cette formule permettait aux enfants ayant des besoins particuliers de participer à des services de garde d'enfants agréés offerts pendant une demi-journée. Le GSMR couvrait 87 % du coût des services de garde et les parents couvraient les 13 % restants. L'abolition a eu lieu à une époque où la demande de places de garde subventionnées était forte et où les listes d'attente étaient longues. Les enfants ayant des besoins particuliers ne pouvaient donc pas accéder aux services rapidement. Toutefois, la province a consenti une augmentation marquée du financement pour les places subventionnées et mené un examen des ressources pour les besoins particuliers. Dans ce nouveau contexte, il est opportun d'assurer la meilleure utilisation possible des fonds en appui aux enfants ayant des besoins particuliers, tout en respectant les politiques et la réglementation. La DSE a l'obligation de consacrer à ces ressources au moins 4,1 % de son financement provincial (à l'exclusion des montants pour l'augmentation salariale).

GSMR est d'offrir un soutien aux enfants et aux familles. La DSE effectuera un examen des services et recommandera des changements en fonction des besoins exprimés lors des consultations sur les services de garde d'enfants. Les stratégies de transformation des ressources pour les besoins particuliers dépendront du financement disponible ainsi que des exigences fixées par le Ministère.

À l'heure actuelle, la Région de Durham consacre environ 11 % du financement provincial aux ressources pour les besoins particuliers*. L'une des grandes priorités du

Tableau 5 : Nouvelle enveloppe de financement pour les organismes offrant des ressources pour les besoins particuliers

	2016	2017
Financement des ressources pour les besoins particuliers	4 247 245 \$	4 944 960 \$
Total des subventions accordées par le GSMR*	37 028 902 \$	45 353 970 \$
Pourcentage des subventions consacré aux ressources pour les besoins particuliers	11,47 %	10,90 %

*Le pourcentage est établi en fonction du financement octroyé par le ministère de l'Éducation (à l'exclusion des fonds pour l'augmentation salariale). Les sommes ne comprennent pas la contribution de la Région de Durham. Les GSMR doivent consacrer au moins 4,1 % du financement provincial aux mesures de soutien pour les besoins particuliers.

En 2017, 54 des 56 exploitants de services de garde d'enfants ayant répondu à une enquête ont indiqué avoir fait appel à l'un des quatre organismes offrant des ressources pour les besoins particuliers. En moyenne, chaque mois, plus de 2 100 enfants de six ans ou moins recevaient des services. L'année 2017 a également été marquée par le début de la transformation des ressources pour les besoins particuliers en Ontario, avec un accent accru sur la prestation des services. Des consultations communautaires ont permis de fixer cinq objectifs en soutien aux enfants ayant des besoins particuliers, de la naissance à 12 ans, qui fréquentent les services de garde d'enfants agréés et les centres ON y va :

- Adopter une vision pour le système.
- Établir un plan de transition qui correspond aux besoins de la communauté et aux exigences du ministère de l'Éducation.
- Mettre en place des stratégies de renforcement des capacités.
- Apporter des modifications aux mesures administratives et aux procédures.
- Rehausser le soutien offert par le Programme de dotation en personnel additionnel.



a. Adopter une vision pour le système

Contexte

Les consultations communautaires ont fait ressortir le besoin de sensibiliser les équipes de direction ainsi que les éducatrices et éducateurs aux ressources pour les besoins particuliers et au financement qui leur est consacré. À l'heure actuelle, la Région de Durham consacre environ 11 % du budget d'exploitation aux ressources pour les besoins particuliers, ce qui est largement supérieur au minimum de 4,1 % fixé par le ministère de l'Éducation. Toutefois, lors des séances de consultation, les participantes et participants ont indiqué que ces services devraient recevoir davantage de financement. Dans ce contexte, il est opportun de concevoir et de diffuser largement une vision pour le système, qui reflète la vision du ministère de l'Éducation.

Indicateurs de mesure

La DSE et ses partenaires communautaires choisiront des indicateurs sur la sensibilisation et entreprendront l'élaboration d'un plan de communication en 2018.

Tableau 6 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 2a

Indicateur	Source
Nombre de publications distribuées	Liste de distribution du secrétariat à l'apprentissage des jeunes enfants

Mesures à prendre et échéances

Tableau 7 : Échéancier pour l'objectif 2a

Actions	2018	2019	2020	2021	2022
Élaborer un plan de communication et le mettre en œuvre.					

Contexte supplémentaire

Il sera avantageux de communiquer cette vision aux parents et aux fournisseurs de soins. Les parents veulent comprendre clairement la raison d'être de l'abolition de certains programmes et savoir quelles sont les mesures de soutien semblables désormais offertes par l'entremise du système de services de garde d'enfants agréés.

b. Établir un plan de transition qui correspond aux besoins de la communauté et aux exigences du ministère de l'Éducation

Contexte

Au cours de 2018, la Région de Durham se dotera d'un plan de transition pour assurer le transfert de la majorité des services qui sont actuellement à l'extérieur du régime de services de garde d'enfants agréés ou de programmes autorisés de loisirs vers ces services et programmes. Les familles qui reçoivent des services à l'externe obtiendront le soutien nécessaire pour accéder désormais à ces services à l'intérieur du système. À compter du 1er janvier 2019, la majorité des fonds au titre des ressources pour les besoins particuliers sera consacrée aux services de garde d'enfants agréés et aux programmes autorisés de loisirs.

Les services de garde d'enfants agréés et les programmes autorisés de loisirs continueront à bénéficier de conseils, de services spécialisés, de services de gestion du comportement, de services d'orthophonie et de fonds pour le programme de personnel additionnel. Ces ressources permettront aux enfants, de la naissance à 12 ans, d'obtenir un placement approprié.

Indicateurs de mesure

Les indicateurs ci-dessous décrivent comment la réussite se concrétisera.

Tableau 8 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 2b

Indicateurs	Source
Diminution du recours aux services à l'extérieur du régime de services de garde d'enfants agréés.	Nombre de clients servis par les services à l'extérieur du régime en 2017, selon les données des quatre organismes ressources pour les besoins particuliers.
Augmentation du recours aux services à l'intérieur du régime de services de garde d'enfants agréés.	Fixer des cibles annuelles pour chacun des organismes/ services pour les besoins particuliers, en collaboration avec eux. Comparer les prévisions du nombre de liens directs avec les exploitants de services de garde d'enfants agréés au nombre de clients qui sont à l'intérieur du régime, pour faire le point sur le succès de cette initiative à la fin de l'année.
Évaluer l'augmentation des services à l'intérieur du régime offerts aux centres pour l'enfant et la famille ON y va.	Passer en revue le plan de chacun des organismes/ services pour les besoins particuliers en vue de répondre aux besoins des enfants et des familles qui fréquentent les centres pour l'enfant et la famille ON y va.

Contexte supplémentaire

Les organismes ressources pour les besoins particuliers ont pris les engagements suivants en appui à l'approche proposée :

- Assigner des emplacements de garde d'enfants à leurs professionnelles et professionnels, pour appuyer directement les enfants ayant des besoins particuliers.
- Renforcer les capacités des familles et des éducatrices et éducateurs.
- Offrir du mentorat aux éducatrices et éducateurs.
- Favoriser une pratique inclusive au sein des programmes.
- Coordonner l'accès aux services spécialisés.
- Appuyer le développement de plans de services individualisés, en collaboration avec les équipes de services à l'enfant et les familles.
- S'engager à visiter régulièrement les emplacements pour faciliter l'accès aux services en matière de besoins particuliers, pour conseiller le personnel et pour offrir des services aux enfants individuellement (avec le consentement des parents si nécessaire).

Les professionnelles et professionnels des services pour les besoins particuliers consacreront une plus grande part de leur temps aux garderies agréées, aux services de garde d'enfants en résidence privée et aux centres pour l'enfant et la famille ON y va. Grâce à cette collaboration, les éducatrices et les éducateurs seront mieux outillés pour venir en aide aux enfants ayant des besoins particuliers.

Les organismes ressources pour les besoins particuliers adopteront plusieurs stratégies pour épauler les enfants ayant des besoins particuliers : formation et encadrement individuels pour le personnel; soutien à la gestion des groupes d'enfants; séances d'information pour les parents; et ateliers de perfectionnement professionnel. Au nombre des thèmes abordés lors des formations, on note les techniques de gestion du comportement, les jalons clés du développement et les troubles du spectre autistique.

Mesures à prendre et échéances

Tableau 9 : Échéancier pour l'objectif 2b

Actions	2018	2019	2020	2021	2022
Les services des quatre organismes ressources continueront à faire partie du système pour les besoins particuliers de Durham. La DSE consultera le Ministère au sujet du rôle des autres organismes financés par la province qui offrent un soutien spécialisé aux enfants de moins de 6 ans (p. ex., Programme de développement du nourrisson).					
Les organismes ressources travailleront avec le GSMR pour ajuster leurs services de façon stratégique afin de se concentrer sur les services de garde d'enfants agréés et les programmes d'apprentissage des jeunes enfants.					
Le financement en matière de besoins particuliers sera axé sur les services offerts à l'intérieur du régime.					
Les organismes ressources adopteront des procédures d'admission et de triage permettant aux familles d'obtenir de l'information sur les services de garde d'enfants agréés, les programmes d'apprentissage des jeunes enfants et les services communautaires adaptés à leurs besoins. Le financement en matière de besoins particuliers sera accordé en priorité au réseau des services de garde d'enfants agréés.					
La procédure de collecte de données sera modifiée. Les organismes ressources fourniront des renseignements sur les services offerts à l'extérieur du système.					
Lorsqu'une famille n'a pas accès à d'autres services, elle pourra bénéficier de ressources à l'extérieur du système ou de mesures spécialisées. Les familles pourront obtenir un soutien temporaire en situation de crise ou au cours du délai d'attente avant d'accéder aux services communautaires.					
Les services de garde d'enfants agréés et les programmes autorisés de loisirs communiqueront directement avec les organismes ressources.					
Les organismes et fournisseurs de services de garde d'enfants agréés en résidence privée se prêteront à une vérification. On s'assurera qu'ils ont établi des liens avec les organismes ressources, et qu'ils peuvent y faire appel pour favoriser l'inclusion des enfants qui fréquentent leurs services.					

c. Mettre en place des stratégies de renforcement des capacités

Contexte

Les éducatrices et éducateurs de premier rang et les exploitants de services ont signalé une augmentation de leur clientèle d'enfants ayant besoin de soutien à la gestion du comportement ainsi que d'enfants ayant un trouble du spectre autistique. Ces questions sont abordées dans les programmes collégiaux de garde éducative à l'enfance, mais les personnes récemment diplômées ainsi que les éducatrices et éducateurs n'ayant pas suivi de formation collégiale ne possèdent pas nécessairement les compétences requises pour assurer la pleine inclusion de ces enfants, en toute sécurité. Le perfectionnement professionnel permettra de combler ces lacunes dans les connaissances, les compétences et la formation du personnel.

Les organismes ressources pour les besoins particuliers offriront un soutien direct aux enfants qui fréquentent les programmes et services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Ces organismes fourniront également de la formation et du perfectionnement aux membres du secteur. Cette formation s'ajoutera à celle offerte individuellement ou en petit groupe aux éducatrices et éducateurs qui interviennent directement auprès d'enfants nécessitant un soutien particulier.

Indicateurs de mesure

Tableau 10 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 2c

Indicateurs	Source
Nombre de formations offertes sur le thème des besoins particuliers.	Calendriers des activités de formation présentées par les organismes ressources pour les besoins particuliers dans les centres individuels. Calendrier de perfectionnement professionnel de Durham (le cas échéant).
Nombre de professionnelles et professionnels de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants qui participent aux formations.	Données fournies par les organismes ressources pour les besoins particuliers.

Les éducatrices et éducateurs des services de garde d'enfants agréés et le personnel des ressources pour les besoins particuliers assisteront ensemble à des ateliers de perfectionnement. Les séances pourront être d'ordre général (p. ex., les problèmes de colère et d'agressivité ou l'intervention auprès d'enfants ayant un TDAH); porter sur le leadership ou le mentorat; ou aborder les principes pédagogiques (p. ex., Comment apprend-on?, documentation pédagogique, législation). Cet apprentissage collectif favorisera également le réseautage et la collaboration. En outre, les séances sur la pédagogie et la législation en matière de garde d'enfants permettront au personnel des ressources pour les besoins particuliers de mieux comprendre les services de garde d'enfants agréés et d'adapter leurs stratégies en conséquence.

Ces programmes rehausseront la confiance des familles à l'égard des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ainsi qu'à l'endroit de leur personnel : « Les centres et leur personnel doivent être outillés pour bien appuyer les enfants ayant des besoins spéciaux. » - Parent de la région de Durham

Tableau 11 : Échéancier pour l'objectif 2c

Action	2018	2019	2020	2021	2022
Établir un calendrier de formation de concert avec les organismes ressources.					
Tenir régulièrement des activités de formation sur le thème des besoins particuliers.					

d. Apporter des modifications aux mesures administratives et aux procédures

Contexte

En 2017, une proportion considérable des enfants aiguillés vers les organismes ressources pour les besoins particuliers avaient besoin de services qui, par leur nature, étaient à l'extérieur du système. Afin de bâtir un système adapté aux besoins de ces enfants, de la naissance à 12 ans, il importe de simplifier la marche à suivre pour déterminer leurs besoins, demander des mesures de soutien et obtenir de l'aide sans délai. Cela nécessite une communication ouverte entre les familles, les fournisseurs de services de garde d'enfants et les organismes ressources. La DSE travaillera de pair avec les organismes ressources pour concevoir et mettre en place un processus simplifié d'aiguillage et d'admission.

« Le personnel qui travaille auprès des enfants ayant des besoins particuliers doit être mieux formé et renseigné. Ces personnes connaissent-elles les services communautaires auxquels leur programme a accès? » – Parent de la région de Durham.

Indicateurs de mesure

Tableau 12 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 2d

Indicator	Source
Nombre d'aiguillages effectués à chacun des organismes ressources pour les besoins particuliers.	Rapports trimestriels des organismes ressources pour les besoins particuliers
Nombre d'enfants servis par chacun des organismes ressources pour les besoins particuliers par l'entremise des services de garde d'enfants agréés.	Rapports trimestriels des organismes ressources pour les besoins particuliers

Mesures à prendre et échéances

Tableau 13 : Échéancier pour l'objectif 2d

Actions	2018	2019	2020	2021	2022
Élaborer un plan de communication et le mettre en œuvre.					
Préparer, pour l'ensemble de la région de Durham, un formulaire de consentement au partage continu d'information entre les organismes et/ou un formulaire de demande de services.					
Diffuser les formulaires de consentement dans l'ensemble du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.					



e. Rehausser le soutien offert par le Programme de dotation en personnel additionnel

Contexte

Les éducatrices et éducateurs souhaitent assurer la pleine inclusion des enfants. Le Programme de dotation en personnel additionnel les aide à intervenir auprès de tous les enfants dans une perspective d'équité.

Le Programme de dotation en personnel additionnel a pour but d'appuyer l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers au sein des services agréés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Il s'agit d'assigner du personnel supplémentaire aux groupes où se trouvent des enfants ayant des besoins particuliers identifiés. Ces groupes d'enfants nécessitent du personnel plus nombreux que ce qui est prévu par la Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance.

« Nous voulons offrir ce qu'il y a de mieux [aux enfants], mais il nous faut des mains supplémentaires dans la salle pour accorder à certains enfants l'attention individuelle dont ils ont besoin. » – Exploitant de services de garde d'enfants de la région de Durham

Lors des consultations menées dans la région, des participantes et participants ont fourni des suggestions afin de renforcer le Programme de dotation en personnel additionnel. De toute évidence, le fonctionnement de ce programme est mal compris par certains. Il est important de faire connaître ses critères pour que les ressources soient utilisées le plus efficacement possible.

Indicateurs de mesure

On prévoit une diminution de la demande de personnel additionnel. En effet, des consultantes et consultants spécialisés en besoins particuliers rendront visite aux fournisseurs et leur offriront du soutien, tandis que les éducatrices et éducateurs de premier rang bénéficieront d'activités de renforcement des capacités.

Tableau 14 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 2e

Indicator	Source
Nombre d'heures de travail payées aux exploitants de services dans le cadre du Programme de dotation en personnel additionnel	Rapports trimestriels de Resources for Exceptional Children and Youth – Durham Region
Nombre d'enfants individuels ayant reçu du soutien	Rapports trimestriels de Resources for Exceptional Children and Youth – Durham Region

Mesures à prendre et échéances

Tableau 15 : Échéancier pour l'objectif 2e

Actions	2018	2019	2020	2021	2022
Examiner, au cours du dernier trimestre de 2018, le processus actuel de demande et d'approbation, en tenant compte des résultats du plan de transition pour les services en matière de besoins particuliers et des possibilités de faire preuve de souplesse.					
Mettre à jour le processus de demande et le mettre en œuvre.					
Surveiller la demande en personnel additionnel.					

3. Attirer, recruter et maintenir en poste des éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits de haut calibre

À l'échelle de la province, les changements législatifs et réglementaires ont entraîné une augmentation marquée de la demande pour l'embauche de personnel EPEI qualifié. Dans la région de Durham, les exploitants de services sont aux prises avec une pénurie de personnel qualifié, ce qui pourrait compromettre l'expansion du système de services de garde d'enfants agréés.

Les éducatrices et éducateurs de la petite enfance sont des personnes passionnées par leur profession et souhaitent y demeurer. Elles et ils font preuve de compassion, de dévouement et d'un esprit innovateur, et font appel à leur créativité pour planifier des programmes et résoudre des problèmes. Dans un questionnaire, on a demandé aux éducatrices et éducateurs d'indiquer quel était le meilleur aspect de leur travail dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Voici quelques-unes des réponses : aider les enfants à apprendre, jouer un rôle dans l'atteinte des jalons du développement, bâtir des relations avec les familles, avoir une influence positive dans la vie des enfants, et mener une carrière agréable et louable.

La pénurie de personnel qualifié constitue une menace pour l'ensemble des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, y compris les centres pour l'enfant et la famille ON y va, les services de garde agréés en résidence privée et les services de garde d'enfants dans une garderie. Le maintien en poste des EPEI pose également des difficultés, car plusieurs de ces personnes quittent le secteur des services de garde agréés pour décrocher un emploi mieux rémunéré chez un exploitant de services, à la municipalité ou au sein d'un conseil scolaire.

La DSE adoptera deux stratégies pour attirer, recruter et maintenir en poste du personnel EPEI de calibre supérieur :

- Sensibiliser la population au titre professionnel d'éducatrice ou éducateur de la petite enfance inscrit (EPEI).
- Offrir aux éducatrices et éducateurs du domaine de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, tant le personnel déjà en poste que les nouveaux venus, et y compris le personnel EPEI, des occasions de rehausser leurs connaissances, leur compréhension et leur mise en application de pratiques exemplaires.

Qu'est-ce qui vous a incité(e) à vous lancer le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants?

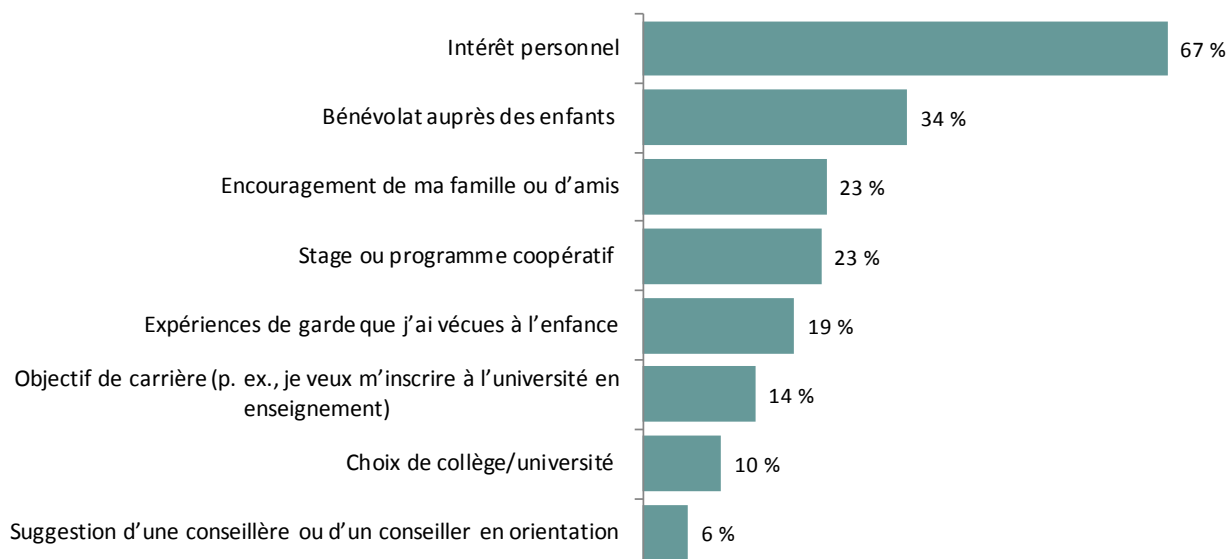


Figure 7 : Enquête de 2017 auprès des professionnelles et professionnels, Motifs du choix de carrière en éducation, apprentissage et garde des jeunes enfants



a. Sensibiliser la population au titre professionnel d'éducatrice ou éducateur de la petite enfance inscrit (EPEI)

Contexte

Lors des consultations communautaires, les directions générales des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, les exploitants de services, le personnel de supervision et les éducatrices et éducateurs de premier rang ont souligné que le public a la perception selon laquelle les EPEI sont des « gardiennes et gardiens d'enfants », ce qui est loin d'être le cas. Le titre EPEI n'est pas toujours reconnu comme désignation professionnelle à part entière ou comme choix de carrière valable.

Les parents, le personnel enseignant, les conseillères et conseillers en orientation des écoles secondaires et les personnes qui ont un intérêt pour les études dans le domaine doivent être mieux sensibilisés à l'importance des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ainsi qu'au rôle essentiel des EPEI bien formés et chevronnés dans la planification et la prestation de programmes de haute qualité. Par exemple, les gens comprennent mal le grand éventail de compétences requises pour exercer la fonction d'EPEI. Les efforts de sensibilisation devraient rehausser la confiance du public à l'égard de ces professionnelles et professionnels, mettre en valeur la désignation professionnelle EPEI et inciter plus de personnes à opter pour une carrière dans le domaine.

Les parents doivent être conscients que les EPEI sont membres de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, et que leur travail est encadré par un code de déontologie et des normes de pratique. De plus, les EPEI doivent satisfaire à des exigences de perfectionnement professionnel continu.

On souligne par ailleurs une demande émergente pour le personnel EPEI francophone et pour le personnel EPEI ayant des origines autochtones.

« Il paraît avoir une grosse demande pour les services de garde en français. Il serait bon d'avoir plus de disponibilité pour combler les besoins. »

- Parent de la région de Durham

Indicateurs de mesure

Tableau 16 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 3a

Indicateurs	Source
Nombre d'EPEI qui travaillent dans les services de garde d'enfants agréés dans une garderie (incluant les services avant et après les heures)	Portail de la petite enfance de l'Ontario : Délivrance d'un permis pour un service de garde d'enfants
Nombre d'EPEI qui travaillent dans les services de garde d'enfants agréés en résidence privée (visiteurs de services de garde et fournisseurs de services en résidence privée)	Nombre d'EPEI qui travaillent dans les services de garde d'enfants agréés en résidence privée (visiteurs de services de garde et fournisseurs de services en résidence privée)
Nombre d'EPEI qui travaillent dans les centres pour l'enfant et la famille ON y va	Système d'information sur le financement de l'éducation
Nombre d'EPEI qui parlent le français	Enquête annuelle auprès des exploitants de services de garde d'enfants de la région de Durham
Nombre d'EPEI qui s'identifient comme Autochtones et qui offrent des programmes à l'intention des Autochtones	Enquête annuelle auprès des exploitants de services de garde d'enfants de la région de Durham
Nombre d'EPEI qui travaillent comme consultantes et consultants ressources pour les besoins particuliers	Rapports annuels des organismes ressources pour les besoins particuliers

Actions

En consultation avec ses partenaires communautaires, la DSE élaborera et mènera une campagne médiatique complète et à plusieurs volets. Les objectifs principaux seront d'inciter les citoyennes et citoyens de la région de Durham à opter pour une profession dans le domaine de l'éducation de la petite enfance et de sensibiliser le public au rôle que jouent les EPEI dans les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

La campagne sera axée sur la région de Durham, et elle mettra l'accent sur les compétences requises pour connaître une carrière fructueuse dans le domaine des services à la petite enfance. Les activités de communication porteront sur plusieurs thèmes, dont les manières d'accéder à ce domaine après les études secondaires; après avoir terminé certaines études postsecondaires; ou lors d'une réorientation de carrière. La campagne sera menée sur les médias sociaux, sur le Web, à l'aide de publicités imprimées, dans les journaux, à la radio, à la télévision et lors de présentations. À tous les chapitres, on soulignera le rôle des EPEI dans la croissance et le développement sains des enfants de tous les âges. Des efforts particuliers seront consentis en vue de favoriser le recrutement d'EPEI qui parlent le français, de former les EPEI pour fournir des programmes en français, et de soutenir le recrutement de personnes ayant des origines autochtones.

La campagne ne fera pas la promotion d'établissements postsecondaires en particulier, mais aiguillera les personnes intéressées vers le site Web de la Région de Durham. Ce site fournira des liens utiles vers des sources d'information comme le ministère de l'Éducation, l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, le Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario et Collèges Ontario.

Calendrier

Tableau 17 : Échéancier pour l'objectif 3a

Action	2018	2019	2020	2021	2022
Constituer un groupe de travail réunissant des partenaires communautaires.					
Concevoir la campagne avec l'appui de partenaires du milieu des communications.					
Développer le contenu de la campagne.					
Déployer la campagne par étapes.					
Effectuer des présentations publiques et des présentations devant des groupes ciblés.					
Prendre des mesures pour assurer la permanence des messages communiqués.					

Contexte supplémentaire

La DSE souhaite renforcer ses liens avec les écoles secondaires et les établissements postsecondaires de la région, et ajouter des représentantes et représentants de ces établissements aux communautés de pratique et aux groupes de planification stratégique. On souhaite inciter les conseillères et conseillers en orientation des écoles secondaires à promouvoir les avenues de carrière dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Les liens avec le milieu postsecondaire permettraient de faire connaître les attentes des exploitants de services et d'apporter des modifications aux programmes d'enseignement pour refléter les compétences clés requises dans le domaine. Le Sous-comité des services de garde d'enfants du Réseau Meilleur départ de Durham s'est déjà engagé à appuyer le développement et la diffusion de la campagne. Il y a également des possibilités de collaboration avec le Forum régional de garde d'enfants de Durham.

b. Offrir aux éducatrices et éducateurs du domaine de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, tant le personnel déjà en poste que les nouveaux venus, et y compris le personnel EPEI, des occasions de rehausser leurs connaissances, leur compréhension et leur mise en application de pratiques exemplaires

Contexte

Lors d'une enquête, à peine 58 % des 56 exploitants de services de garde d'enfants répondants ont indiqué avoir une familiarisation « très poussée » au sujet de la pédagogie de la petite enfance de l'Ontario, Comment apprend-on? Les répondantes et répondants ont ajouté qu'à leur avis, 35 % de leurs éducatrices et éducateurs de premier rang avaient une familiarisation « très poussée » à ce sujet (figure 8).

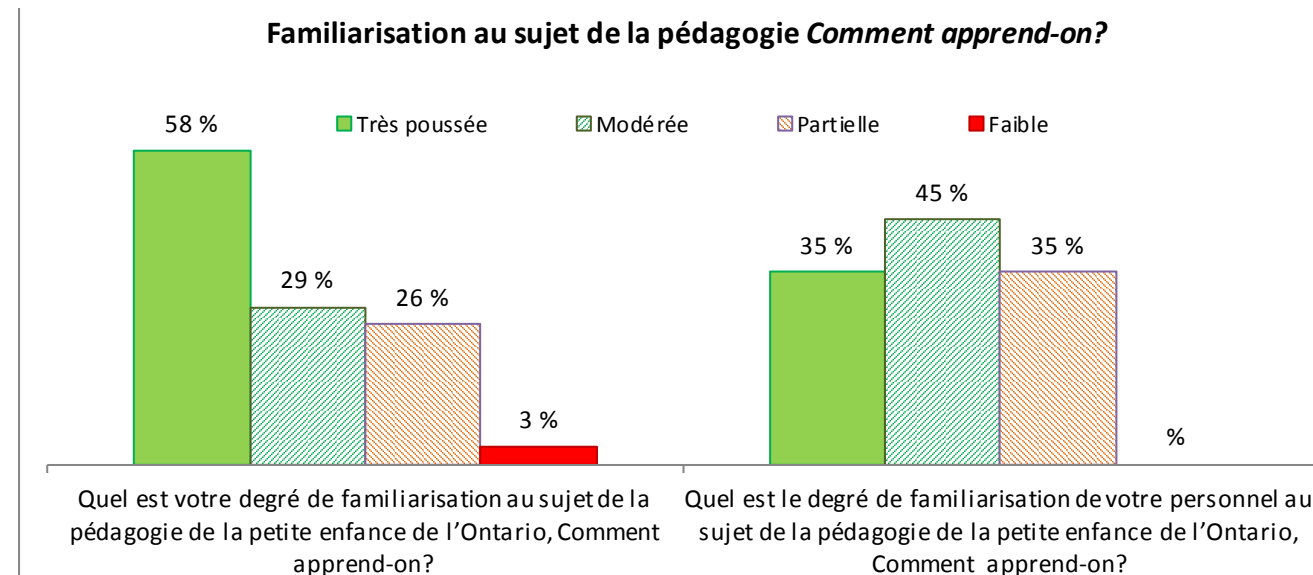


Figure 8 : Degré de familiarisation au sujet de la pédagogie *Comment apprend-on?* Source : Enquête auprès des exploitants de services de garde d'enfants de Durham, 2017

Lors de groupes de discussion, des éducatrices et éducateurs ont indiqué avoir une bonne familiarisation avec la pédagogie *Comment apprend-on?*, mais très peu de personnes étaient prêtes à avancer qu'elles avaient adopté pleinement ses principes dans leur pratique quotidienne. Les participantes et participants ont relevé plusieurs obstacles à la pleine mise en œuvre de la pédagogie, dont le manque de temps pour étudier le document. De plus, dans certains cas, l'information au sujet de la pédagogie a été fournie au personnel de supervision, mais n'a pas été communiquée clairement au personnel de premier rang par la suite, ce qui a nui à la compréhension des principes clés.

L'article 46 du Règlement de l'Ontario 137/2015 (Dispositions générales), pris en vertu de la Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance, indique que : « Le titulaire de permis dispose d'un énoncé de programme qui cadre avec la déclaration de principes concernant la programmation et la pédagogie faite par le ministre en vertu du paragraphe 55 (3) de la Loi, ce dont il s'assure en passant l'énoncé en revue au moins une fois par an ». Dans son rôle de GSMR, la DSE appuie l'ensemble des services de garde d'enfants agréés pour faire en sorte que leurs énoncés de programme reflètent la pédagogie *Comment apprend-on?* et que leurs plans correspondent aux principes fondamentaux de la

pédagogie. La DSE prendra des mesures pour aider les éducatrices et les éducateurs, tant ceux déjà en poste que les nouveaux venus, à mieux comprendre et appliquer la pédagogie *Comment apprend-on?*

Afin de favoriser l'application concrète des principes de la pédagogie *Comment apprend-on?*, le Sous-comité des services de garde d'enfants du Réseau Meilleur départ de Durham a conçu une ressource sur l'enquête pédagogique à l'intention des éducatrices et des éducateurs. La trousse comprend des publications ministérielles, la documentation nécessaire pour tenir 23 séances d'enquête pédagogique, ainsi que des ressources complémentaires. Elle a été distribuée à tous les services de garde d'enfants agréés dans une garderie de la région de Durham. Les documents sont également disponibles en ligne, dans des formats accessibles, en français et en anglais. Cette ressource a été reprise avec succès à l'extérieur de la région, notamment par le Collège Algonquin et les Services à l'enfance Andrew Fleck, à Ottawa, ainsi que par le Comté de Simcoe, la Région de York et le Comté de Northumberland. Le Sous-comité s'est engagé à appuyer l'utilisation soutenue de cette ressource. Il prévoit mener une évaluation de son utilisation et élaborer du contenu supplémentaire en 2018.

Indicateurs de mesure

La DSE continuera à appuyer la tenue d'activités de perfectionnement professionnel et augmentera le nombre d'ateliers portant sur la pédagogie Comment apprend-on? Les formations mettront l'accent sur la mise en application des principes pédagogiques dans les programmes.

Tableau 18 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 3b

Indicateurs	Source
Nombre de formations et d'ateliers offerts au sujet de la pédagogie Comment apprend-on?	Forum régional de garde d'enfants de Durham : listes d'ateliers
Nombre de professionnelles et professionnels de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants qui participent aux formations	Forum régional de garde d'enfants de Durham : listes de présences
Comparaison des cotes sur la qualité des programmes de garde d'enfants et l'engagement des parents obtenues à la suite de la participation du personnel aux ateliers sur la pédagogie Comment apprend-on?	Critères d'évaluation aux fins d'amélioration de la qualité de la région de Durham

Actions

Les activités de formation et les ateliers seront conçus de concert avec le Forum régional de garde d'enfants de Durham, en tenant compte des besoins et des préférences des éducatrices et éducateurs. La préférence sera accordée à des présentations officielles, tenues du lundi au vendredi. Les coûts seront couverts par les fonds en matière de renforcement des capacités, y compris le coût de la formation et le coût du personnel de remplacement pour libérer les éducatrices et éducateurs au cours de la journée. La promotion de ces formations se fera à l'aide des outils déjà en place : bulletin Grow, site Web, mises à jour par courriel sur les services de garde d'enfants et réunions du Réseau Meilleur départ. Les séances de formation seront tenues régulièrement afin de toucher un maximum de personnes. On prévoit que les formations seront offertes en plusieurs volets. Ainsi, les participantes et participants pourront explorer les nouvelles idées et théories, les mettre en pratique, puis faire le point lors de formations subséquentes et approfondir leur apprentissage.

La DSE travaillera en collaboration avec ses partenaires communautaires pour s'assurer que la formation est offerte par des éducatrices et éducateurs expérimentés et chevronnés qui :

1. comprennent le secteur;
2. ont une compréhension approfondie de Comment apprend-on? et des manières d'appliquer son modèle pédagogique aux divers groupes d'âge;
3. comprennent les principes de l'enseignement aux adultes et savent les mettre en application.

Les participantes et participants rempliront des évaluations pour mesurer leurs connaissances avant la formation, immédiatement après la formation, et six mois après la formation. Les résultats permettront de mieux comprendre les besoins du milieu de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants et d'ajuster les orientations futures en conséquence. Il sera également possible de faire des recoupements entre les renseignements au sujet des participantes et participants (organisme, programme, groupe d'âge) et les critères d'évaluation aux fins d'amélioration de la qualité de la région de Durham. Cela permettra de mieux comprendre l'incidence directe de ces formations sur les enfants et les familles.

Calendrier

Tableau 19 : Échéancier pour l'objectif 3b

Action	2018	2019	2020	2021	2022
Établir un plan de formation au sujet de la pédagogie Comment apprend-on?					
Établir le calendrier des formations et en faire la promotion.					
Concevoir des questionnaires pour évaluer les connaissances des participantes et participants au sujet de la pédagogie Comment apprend-on?					
Tenir les formations.					
Évaluer les connaissances des participantes et participants au sujet de la pédagogie Comment apprend-on?					
Réévaluer les besoins en ce qui a trait à la pédagogie Comment apprend-on?					
Comparer les résultats des évaluations aux critères d'évaluation aux fins d'amélioration de la qualité de la région de Durham.					



Contexte supplémentaire

Cent éducatrices et éducateurs de premier rang ont indiqué que la formation pédagogique était le type de perfectionnement le plus important à leurs yeux. Les personnes qui avaient déjà suivi de la formation ont demandé des formations pour se rafraîchir la mémoire, demeurer à jour et apprendre de nouvelles stratégies. Les formations seront ouvertes à l'ensemble des professionnelles et professionnels de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. On examinera la possibilité de présenter des formations en français. La DSE se renseignera aussi sur la possibilité de fournir de la formation sur la pédagogie Comment apprend-on? aux étudiantes et étudiants, ainsi qu'aux personnes nouvellement diplômées qui souhaitent travailler en éducation de la petite enfance.

Au fur et à mesure que le personnel approfondira sa compréhension de la pédagogie, des ateliers plus ciblés seront mis au point, notamment en ce qui concerne la Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance, le Cadre d'apprentissage des jeunes enfants, ainsi que d'autres sujets importants pour les travailleuses et travailleurs (possibilités d'avancement, gestion du temps, bien-être, etc.)

La DSE distribuera ses trousse de ressources sur l'apprentissage des jeunes enfants dans la région de Durham à tous les services de garde d'enfants agréés dans une garderie et à tous les services de garde d'enfants en résidence privée. Ces trousse comprennent ce qui suit :

- Des t-shirts pour les éducatrices et éducateurs
- Quatre affiches de sensibilisation pour les parents
- Quatre fiches de réflexion sur la pédagogie Comment apprend-on?
- Le livret « Apprendre à jouer et jouer pour apprendre : ce que les familles peuvent faire »
- Les Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures à l'intention des enfants et des jeunes
- Un guide de ressources et de réflexion
- La recommandation professionnelle sur le devoir de signaler
- Un formulaire de consentement écrit pour l'utilisation de photographies d'enfants

La campagne invite les éducatrices et éducateurs à soumettre des anecdotes, des photos, des vidéos, des présentoirs ainsi que d'autres ressources multimédias pour démontrer comment l'apprentissage a lieu au sein de leur organisme. Les garderies participantes seront admissibles au tirage d'un panier de jouets et de matériel d'apprentissage axé sur le jeu, préparé par l'équipe d'assurance de qualité. La DSE mettra en valeur ce contenu à plusieurs occasions au cours de l'année (Semaine de l'enfant, Journée de reconnaissance des éducatrices et éducateurs, etc.) Ces activités feront l'objet d'une promotion à l'aide des moyens de communication avec les parents (site Web, journaux, médias sociaux, etc.)



4. Appuyer le secteur des services de garde d'enfants agréés en résidence privée et soutenir son développement

Contexte

L'expansion du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants dans la région de Durham ne pourra se faire sans le développement des services de garde d'enfants agréés en résidence privée (ou en milieu familial). Ces services doivent être pleinement intégrés aux autres types de services, solides et de qualité supérieure. Les services de garde d'enfants agréés en résidence privée contribueront à l'atteinte des cibles d'expansion, sans nécessiter de dépenses additionnelles en immobilisations.

Quatre organismes coordonnent les services de garde d'enfants agréés en résidence privée dans la région. Les possibilités d'expansion sont considérables, particulièrement dans les communautés où l'accès aux programmes de groupe agréés est limité, que ce soit pour tous les groupes d'âge ou pour certains groupes d'âge (p. ex., les poupons). Avant de procéder à une expansion de ces services, il faudra examiner et repenser le modèle actuel, trop complexe, et tenir compte de la nouvelle législation et du nouveau modèle provincial de financement.

La nouvelle approche devra être plus transparente. La structure du taux quotidien versé aux fournisseurs sera simplifiée. Les organismes obtiendront un financement de base stable et reflétant le coût réel du soutien qu'ils offrent aux fournisseurs, pour permettre à ces derniers de satisfaire aux exigences d'octroi de permis et aux normes applicables, ou de les surpasser.

La souplesse est un atout des services de garde d'enfants agréés en résidence privée. D'ailleurs, cette question était l'une des préoccupations majeures des parents ayant répondu à l'enquête des Services à l'enfance. La flexibilité est particulièrement importante pour les familles dont l'horaire de travail ne correspond pas au « 9 à 5 » traditionnel (157 mentions). Des services en résidence privée de haute qualité constituent une solution intéressante pour ces familles.

Avant de procéder à une expansion, il faudra relever le grand défi du recrutement de fournisseurs. Les organismes ont consulté leurs fournisseurs de services non agréés, et ont constaté une forte résistance de leur part à se joindre au secteur des services agréés, en évoquant plusieurs motifs : une surveillance plus étroite, des exigences accrues de documentation et reddition de comptes financiers et un écart de rémunération. Les fournisseurs non agréés accordent de l'importance à leur capacité de fixer des tarifs qu'ils jugent concurrentiels.

Le modèle actuel de garde d'enfants en résidence privée ne correspond plus aux besoins des familles. Les fournisseurs doivent s'adapter aux changements à la réglementation et aux exigences d'octroi de permis. Toute modification du modèle

« La souplesse est importante pour les parents qui travaillent par quarts. Offrez des services la nuit et la fin de semaine pour les infirmières et les autres personnes qui effectuent des quarts de 12 heures. »

- Parent de la région de Durham



devra être appuyée par des activités de sensibilisation auprès des familles et des fournisseurs. Les fournisseurs non agréés pourraient être plus portés à s'associer à un organisme de services de garde d'enfants agréés en résidence privée s'ils sont pleinement renseignés au sujet des avantages d'une telle collaboration.

Le ministère de l'Éducation a annoncé la mise sur pied d'un fonds d'innovation, dont l'objectif sera de trouver des solutions inédites pour accroître l'accès aux services de garde d'enfants. Ce fonds pourrait appuyer la conception et la mise en place d'un modèle innovateur pour les services de garde d'enfants agréés en résidence privée dans la région.

Indicateurs de mesure

Tableau 20 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 4

Indicateurs	Source
Nombre d'organismes qui appuient la prestation des services de garde d'enfants agréés en résidence privée	Système de gestion des permis des services de garde
Nombre de fournisseurs associés à un organisme de services de garde d'enfants agréés en résidence privée	Système de gestion des permis des services de garde (formulaire de la subvention d'aide aux fournisseurs)
Nombre de familles faisant appel à des services de garde d'enfants agréés en résidence privée	Rapports annuels des organismes de services de garde d'enfants agréés en résidence privée
Qualité des services de garde d'enfants agréés en résidence privée	Outil d'évaluation de la qualité des services de garde d'enfants en résidence privée

Mesures à prendre et échéances

Tableau 21 : Échéancier pour l'objectif 4

Actions	2018	2019	2020	2021	2022
Concevoir et mettre en œuvre un nouveau modèle de financement pour le secteur des services de garde d'enfants agréés en résidence privée dans la région de Durham afin de simplifier la structure actuelle, de rémunérer les fournisseurs et les organismes de manière équitable et d'assurer la transparence.					
Concevoir et mettre en œuvre une approche pour inciter les fournisseurs non agréés à se joindre au secteur des services de garde d'enfants agréés en adhérant à un organisme de services de garde d'enfants agréés en résidence privée.					
Sensibiliser le public au fait que les services de garde d'enfants agréés en résidence privée constituent une option viable, notamment pour les familles dont l'horaire ne correspond pas à celui d'autres garderies agréées ou qui ont besoin de services de garde pour un poupon ou un bambin.					

5. Diminuer la liste d'attente pour les places de garde subventionnées

Contexte

En 2017, le délai d'attente avant d'obtenir une place de garde subventionnée a été réduit de 12 à 5 mois, soit la période la plus courte depuis de nombreuses années. Il pourrait être difficile de diminuer encore plus la liste d'attente, particulièrement parce que les familles seront de mieux en mieux renseignées au sujet de l'existence du programme. La DSE poursuivra toutefois ses efforts pour réduire la période d'attente.

En 2017, les données financières ont permis d'estimer le coût annuel moyen des services de garde d'enfants pour chacun des groupes d'âge. On estime à 22 millions de dollars le coût annuel d'une pleine subvention des services de garde pour tous les enfants sur la liste d'attente.

Les critères d'admissibilité des parents au programme de places de garde subventionnées dans la région de Durham sont les suivants :

- travailler;
- ou fréquenter un établissement d'enseignement;
- ou recevoir des prestations du programme Ontario au travail tout en participant à une activité approuvée;
- ou avoir des besoins particuliers ou des besoins sociaux reconnus (il peut s'agir du parent ou de l'enfant).

En décembre 2017, la liste d'attente pour une place de garde subventionnée dans la région de Durham comptait 2 456 enfants; 1 148 d'entre eux n'avaient pas encore reçu une offre de place subventionnée, et 1 008 d'entre eux avaient reçu une offre, mais n'avaient pas besoin de services de garde à ce moment. Les familles ont toujours été invitées à soumettre une demande le plus tôt possible pour avoir les meilleures chances d'obtenir une place en services de garde agréés lorsqu'elles en auraient besoin. Pour diverses raisons, les familles n'ont pas toujours besoin de ces services lorsqu'on leur offre une place :

- Le parent est encore en congé parental.
- Le parent n'a pas encore commencé un nouvel emploi.
- Le parent fréquente un établissement d'enseignement, mais a interrompu ses études temporairement.

On constate une incongruité en ce qui concerne le nombre de familles inscrites à la liste d'attente et le nombre de places qui pourraient être pourvues immédiatement si des fonds supplémentaires étaient débloqués. Cela indique un besoin de repenser la manière dont la liste d'attente est gérée, ainsi que les types de renseignements recueillis dans les demandes.

Le ministère de l'Éducation et le gouvernement fédéral ont bonifié le financement du programme de places de garde subventionnées, ce qui a donné lieu à des améliorations marquées et à une réduction des temps d'attente. Cela dit, il faudra un financement additionnel soutenu pour que les familles aient accès à des services abordables dans une perspective à long terme.

La liste d'attente fluctue considérablement d'un jour à l'autre, au rythme de l'évolution des besoins de la communauté et de la demande. Des idées fausses circulent toutefois en ce qui concerne les critères d'admissibilité et le délai d'attente. Deux mesures sont proposées pour assurer une gestion optimale de la liste d'attente et pour aider les citoyennes et citoyens à mieux comprendre le programme de places de garde subventionnées :

- a. Améliorer la qualité de l'information recueillie lorsque les parents ou fournisseurs de soins soumettent une demande de place de garde subventionnée, dans le but de mieux prévoir les besoins de la communauté en fonction des données recueillies.
- b. Élaborer une stratégie de communication pour mieux faire connaître le programme de places de garde subventionnées auprès de la population.

Répartition de la population d'enfants et des places de garde subventionnées dans la région de Durham

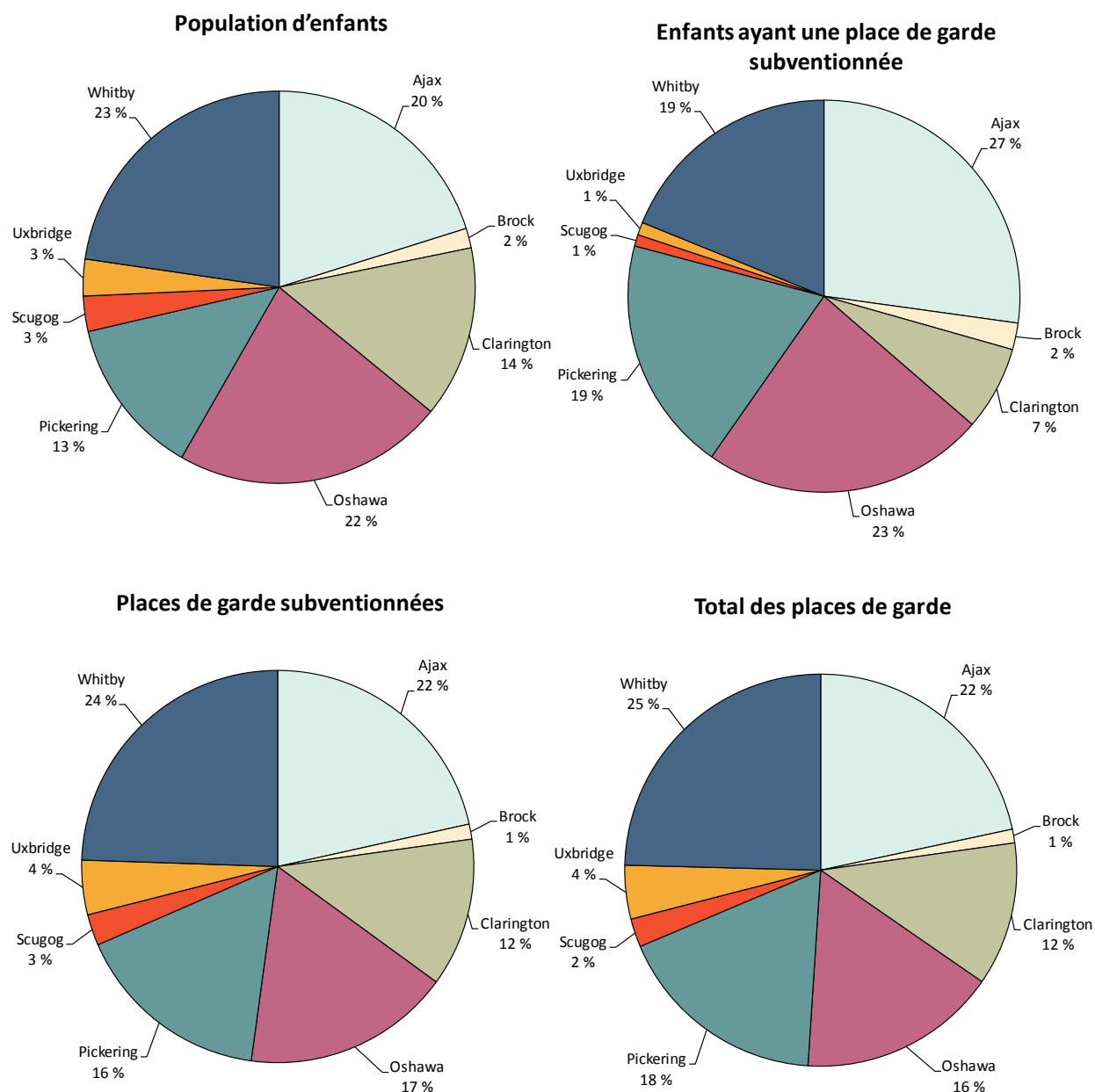


Figure 9 : Graphiques comparant la répartition des places de garde subventionnées et la population d'enfants, 2017

Les quatre graphiques circulaires illustrent de quelle manière la répartition de la population d'enfants au sein des huit municipalités correspond, dans l'ensemble, au nombre d'enfants ayant une place de garde subventionnée, au nombre de places subventionnées disponibles et au nombre total de places de garde. Au fur et à mesure que la population d'enfants connaîtra une croissance, en particulier à Ajax, Pickering et Whitby, le système de services de garde d'enfants continuera à s'adapter aux besoins de la communauté.



a. Améliorer la qualité de l'information recueillie lorsque les parents ou fournisseurs de soins soumettent une demande de place de garde subventionnée, dans le but de mieux prévoir les besoins de la communauté en fonction des données recueillies

Contexte

À compter de 2017, les renseignements de base suivants seront fournis par les parents au moment de remplir une demande de place de garde subventionnée :

- Nom
- Revenu annuel de la famille
- Sexe
- Renseignements sur le conjoint ou la conjointe (coordonnées, date de naissance, source de revenu, motifs de la demande de services de garde d'enfants)
- Date de naissance
- État civil
- Source de revenu
- Motifs de la demande de services de garde d'enfants
- Nom des autres adultes vivant dans le domicile (le cas échéant)
- Conseil scolaire
- Premier choix d'école
- Intérêt à fréquenter une garderie exploitée directement par la Région de Durham et dont la Région est propriétaire

Une collecte de données plus poussée permettrait d'établir de meilleures prévisions, d'assigner les places libres en fonction des besoins dans la communauté et de planifier l'expansion du système.

Indicateurs de mesure

Tableau 22 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 5a

Indicateur	Source
Nombre de demandeurs inscrits à la liste d'attente pour une place de garde subventionnée pour lesquels les variables sur les intérêts sont fournies	Système de gestion des services de garde d'enfants de l'Ontario

Actions

Cette démarche nécessitera une collaboration interne entre les gestionnaires du service de places de garde subventionnées, le personnel administratif, les gestionnaires de cas et les analystes de données afin de cibler les variables sur les intérêts pour lesquelles des données seront recueillies. La DSE voit ce projet comme une initiative d'amélioration de la qualité.

Calendrier

Tableau 23 : Échéancier pour l'objectif 5a

Action	2018	2019	2020	2021	2022
Déterminer les technologies requises pour faciliter la collecte des nouvelles données.					
Concevoir un processus renouvelé de demande de place de garde subventionnée.					
Mettre en place le nouveau processus de demande et en surveiller le fonctionnement.					

b. Élaborer une stratégie de communication pour mieux faire connaître le programme de places de garde subventionnées auprès de la population.

Contexte

Les critères d'admissibilité aux places de garde subventionnées sont méconnus. Lors de groupes de discussion et de sondages, les parents et les fournisseurs de soins ont indiqué qu'à leur avis, ces places étaient seulement ouvertes aux familles à très faible revenu ou aux jeunes familles. En tout, 1 558 parents ont participé à l'enquête, et 20 % d'entre eux ont indiqué qu'ils étaient inadmissibles à une place subventionnée. Plusieurs parents ont affirmé que le revenu familial ne devrait pas être déterminant dans l'attribution de ces places.

Le financement disponible pour les places de garde subventionnées est en hausse, et la DSE effectuera une promotion accrue de ce programme dans l'ensemble de la région. Les données sur les quartiers en matière de santé serviront à cibler les activités de promotion pour joindre les groupes de la population qui pourraient le plus bénéficier de ce soutien.

revenu!!!! Il est injuste de pénaliser les parents dont le revenu est plus élevé. Nous payons déjà plus d'impôt et je trouve injuste que nous devions payer le plein prix pour les services de garde d'enfants. Nous avons l'impression d'être pénalisés pour avoir fait des études, obtenu un bon emploi et parce que nous travaillons fort!!! »

- Parent de la région de Durham



Child Care Fee Subsidy Program

What is the Fee Subsidy Program?

Fee Subsidy helps families living in Durham Region pay for licensed child care.

Parents or legal guardians qualify if they:

- Work or go to school or
- Have a special need, or their child has a special or social need.

This chart shows approximately how much you will pay for child care.

Annual income	Daily parent fee
\$20,000 or less	\$0.00
\$30,000	\$3.83
\$45,000	\$13.41
\$60,000	\$30.65
\$75,000	\$47.89
\$90,000	\$65.13



Where can I find more information?

For more information about the Children's Services Division, or if you require this information in an accessible format, please call
1-800-387-0642

or visit

durham.ca/childrensservices



Social Services Department
Children's Services Division

Indicateurs de mesure

Tableau 24 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 5b

Indicateurs	Source
Nombre de promotions visant le grand public	Suivi des activités de communication de la DSE
Nombre de partenaires du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants qui reçoivent les promotions	Suivi des activités de communication de la DSE
Corrélation entre les promotions et le nombre d'enfants inscrits à la liste d'attente pour une place de garde subventionnée	Suivi des activités de communication de la DSE et données du Système de gestion des services de garde d'enfants de l'Ontario

Actions

En collaboration avec le service des communications de la Région de Durham, des produits de communication concernant les places de garde subventionnées seront conçus et diffusés aux membres du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Les partenariats déjà en place, comme ceux indiqués au début de ce document, appuieront la diffusion d'information au public.

Calendrier

Tableau 25 : Échéancier pour l'objectif 5b

Action	2018	2019	2020	2021	2022
Élaborer une stratégie de communication pour promouvoir le programme de places de garde subventionnées.					
Effectuer une promotion à grande échelle du programme de places de garde subventionnées.					
Mieux faire connaître les critères d'admissibilité aux places de garde subventionnées auprès du public.					

Contexte supplémentaire

Au cours de l'élaboration de la stratégie de communication, on passera en revue les documents d'information fournis aux familles lors de l'inscription à la liste d'attente. Au nombre de ces documents, on compte ceux du Service de santé (comme le calendrier d'immunisation), de la DSE (p. ex., information sur l'outil de recherche des programmes pour enfants) et des organismes ressources pour les besoins particuliers (p. ex., description des services qui cadrent à l'intérieur des programmes de garde d'enfants agréés).

Par souci de clarté, la DSE placera sur son site Web une calculatrice de l'admissibilité à une place de garde subventionnée. Les familles pourront obtenir instantanément de l'information sur leur admissibilité potentielle. La calculatrice se fondera notamment sur le nombre d'enfants ayant besoin de services de garde ainsi que sur le revenu familial.

Évaluation

Priorités et résultats

Priorités régionales	Priorités provinciales				Actions	2018	2019	2020	2021	2022
	Équité aux femmes	Accessibilité	Accessibilité	Haute qualité						
Offrir un soutien financier optimal aux services de garde d'enfants agréés					Examiner et mettre à jour l'aide budgétaire pour les exploitants de services afin que le processus de demande concernant les frais					
					Intégrer les tarifs et les frais au modèle de financement d'exploitation					
					Examiner annuellement la nouvelle législation et les nouveaux services communautaires et les inclure dans l'aide d'urgence communautaire et les modèles de financement (frais généraux de fonctionnement, allocations à objet spécifique)					
					Surveiller le nombre de places disponibles dans les programmes de garde d'enfants agréés					
Adopter une vision pour le système Établir un plan de transition qui reconnaît les besoins de la communauté et aux exigences du ministère de l'Éducation Mettre en place des stratégies de renforcement des capacités Apporter des modifications aux mesures administratives et aux procédures Financer le soutien offert par le Programme de soutien en personnel additionnel					Établir un plan de communication et le mettre en œuvre					
					Les services des quatre organismes ressources continueront à faire partie du système pour les besoins particuliers de Durham. Le BÉO continuera à soutenir au sujet du rôle des autres organismes financés par la province qui offrent un soutien spécialisé aux enfants de moins de 18 ans (p. ex., Programme de développement de nourrissons)					
					Les organismes ressources travailleront avec le GMR pour ajuster leurs services de façon stratégique afin de se concentrer sur les services de garde d'enfants agréés et les programmes d'apprentissage des jeunes enfants					
					Le financement en matière de besoins particuliers sera axé sur les services offerts à l'intérieur du régime					
					Les organismes ressources adopteront des procédures d'admission et de triage permettant aux familles d'obtenir de l'information sur les services de garde d'enfants agréés, les programmes d'apprentissage des jeunes enfants et les services communautaires adaptés à leurs besoins. Le financement en matière de besoins particuliers sera accordé en priorité au réseau de services de garde d'enfants agréés					
					La procédure de collecte de données sera modifiée. Les organismes ressources fourniront des renseignements sur les services offerts à l'extérieur du système					
					Lorsqu'une famille n'a pas accès à d'autres services, elle pourra bénéficier de ressources à l'extérieur du système ou de mesures spéciales. Les familles pourront obtenir un soutien temporaire en situation de crise ou au cours du délai d'attente avant d'accéder aux services communautaires					
					Les services de garde d'enfants agréés et les programmes autorisés de soins communautaires directement avec les organismes ressources					
					Les organismes et fournisseurs de services de garde d'enfants agréés en résidence privée se joindront à une vérification. Des assurances qu'ils ont établi des liens avec les organismes ressources et qu'ils peuvent y faire appel pour favoriser l'inclusion des enfants qui fréquentent leurs services					
					Établir un calendrier de formation de concert avec les organismes ressources					
					Tenir régulièrement des ateliers de formation sur le thème des besoins particuliers					
					Établir un plan de communication et le mettre en œuvre					
					Préparer, pour l'ensemble de la région de Durham, un formulaire de consentement au partage continu d'information entre les organismes ainsi qu'un formulaire de demande de services					
					Diffuser les formulaires de consentement dans l'ensemble du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants					
					Examiner, au cours du dernier trimestre de 2018, le processus actuel de demande et d'approbation, en tenant compte des résultats du plan de transition pour les services en matière de besoins particuliers et des possibilités de faire preuve de souplesse					
					Mettre à jour le processus de données et le mettre en œuvre					
					Surveiller la demande en personnel additionnel					

Priorités régionales	Priorités provinciales				Actions	Année				
	Adapté aux besoins	Abordable	Accessible	Haute qualité		2018	2019	2020	2021	2022
Adopter, renforcer et rationaliser en justice, les éducatrices et éducateurs de la petite enfance en fonction des besoins de la communauté	Sensibiliser la population au titre professionnel d'éducatrice ou éducateur de la petite enfance inscrit (EPPE)	x		x	Constituer un groupe de travail réunissant des partenaires communautaires.					
					Concevoir la campagne avec l'appui de partenaires du milieu des communications.					
					Développer le contenu de la campagne.					
					Déployer la campagne par étapes.					
					Effectuer des présentations publiques et des présentations devant des groupes cibles.					
					Prendre des mesures pour assurer la permanence des messages communiqués.					
	Offrir aux éducatrices et éducateurs du domaine de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, tant le personnel déjà en poste que les nouveaux venus, et y compris le personnel EPPE, des occasions de renforcer leurs connaissances, leur compréhension et leur mise en application de pratiques exemplaires.	x		x	Établir un plan de formation au sujet de la pédagogie. Comment apprend-on?					
					Établir le calendrier des formations et en faire la promotion.					
					Concevoir des questionnaires pour évaluer les connaissances des participantes et participants au sujet de la pédagogie. Comment apprend-on?					
					Tenir les formations.					
					Évaluer les connaissances des participantes et participants au sujet de la pédagogie. Comment apprend-on?					
					Reévaluer les besoins en ce qui a trait à la pédagogie. Comment apprend-on?					
					Comparer les résultats des évaluations aux critères d'évaluation aux fins d'amélioration de la qualité de la région de Durham.					
	Appuyer le secteur des services de garde d'enfants agréés en résidence privée et soutenir son développement.	x		x	Concevoir et mettre en œuvre un nouveau modèle de financement pour le secteur des services de garde d'enfants agréés en résidence privée dans la région de Durham afin de simplifier la structure actuelle, de rémunérer les fournisseurs et les organismes de manière équitable et d'assurer la transparence.					
					Concevoir et mettre en œuvre une approche pour motiver les fournisseurs non agréés à se joindre au secteur des services de garde d'enfants agréés en adhérant à un organisme de services de garde d'enfants agréés en résidence privée.					
					Sensibiliser le public au fait que les services de garde d'enfants agréés en résidence privée constituent une option viable, notamment pour les familles dont l'horaire ne correspond pas à celui d'autres garderies agréées ou qui ont besoin de services de garde pour un groupe ou un tuteur.					
Optimiser la façon d'être avec les places de garde subventionnées	Améliorer la qualité de l'information recueillie lorsque les parents ou fournisseurs de soins soumettent une demande de place de garde subventionnée, dans le but de mieux prévoir les besoins de la communauté en fonction des données recueillies.	x	x	x	Déterminer les technologies requises pour faciliter la collecte des nouvelles données.					
					Concevoir un processus renforcé de demande de place de garde subventionnée.					
					Mettre en place le nouveau processus de demande et en surveiller le fonctionnement.					
	Élaborer une stratégie de communication pour promouvoir le programme de places de garde subventionnées.	x	x	x	Élaborer une stratégie de communication pour promouvoir le programme de places de garde subventionnées.					
					Effectuer une promotion à grande échelle du programme de places de garde subventionnées.					
					Mieux faire connaître les critères d'admissibilité aux places de garde subventionnées auprès du public.					

Soutien à la mise en œuvre

La DSE est consciente qu'il est ambitieux de chercher à atteindre les objectifs principaux et les objectifs secondaires énoncés dans ce plan en cinq ans à peine. Cela dit, la DSE estime qu'il sera possible de concrétiser les cinq grandes priorités en misant sur des partenariats solides à l'interne comme à l'externe et sur l'engagement ferme des partenaires communautaires et de l'équipe de direction de la DSE. Le présent plan constitue un point de départ. Des plans de travail seront élaborés en vue d'atteindre chacun des sous-objectifs. Un nouveau poste interne de gestionnaire de programmes, Politiques et initiatives stratégiques, sera affecté à l'encadrement des stratégies présentées dans ce plan. Les fonds octroyés par le ministère de l'Éducation et par le gouvernement du Canada permettront de garder le cap vers l'atteinte des buts. Les responsables feront preuve de transparence en soumettant des rapports d'étape au conseil régional, aux partenaires communautaires et au public.

Le présent plan a été rédigé à l'hiver 2017-2018 en fonction de l'information alors disponible. Une élection provinciale aura lieu en juin 2018. On ne peut présumer des résultats au moment d'élaborer ce plan. Il est toutefois important de reconnaître qu'à la suite de l'élection, les engagements en matière de financement et de politiques présentés dans ce document pourraient subir des modifications. Le cas échéant, la DSE apportera les modifications appropriées au présent plan.

Implication soutenue de la communauté

La DSE est déterminée à consulter continuellement les membres de la communauté et les fournisseurs de services au cours de la mise en œuvre du présent plan. Cette concertation soutenue permettra :

- d'accroître l'accessibilité des services pour l'ensemble des parents et des familles, en particulier pour les familles isolées, nouvellement arrivées dans la région ou à faible revenu;
- d'obtenir la participation active des partenaires francophones et des partenaires autochtones dans la planification, la gestion et la prestation de programmes et de services adaptés aux besoins;
- d'étayer la prise de décisions à l'échelle locale, en vue d'enrichir les programmes, de faciliter les transitions et de renforcer l'intégration entre les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, les écoles et les services communautaires spécialisés;
- de recueillir régulièrement le point de vue des parents, des fournisseurs de soins et des enfants, pour guider l'offre de programmes et de services à l'échelle locale et pour choisir les modes de communication appropriés

Reddition de comptes

Le présent plan sera soumis à l'approbation du conseil régional au début de 2018, conformément à la Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance. Au cours des 60 jours suivant son approbation, le plan sera envoyé au ministère de l'Éducation et à la conseillère ou au conseiller en services de garde d'enfants régionaux. Le plan sera également mis à la disposition du public sur le site Web de la DSE, et sera appuyé par une stratégie de communication complète visant les exploitants de services de garde d'enfants agréés, les professionnelles et professionnels des services à la petite enfance, les étudiantes et étudiants dans le domaine, ainsi que les familles.

Conclusion

Ce plan n'est pas définitif. Il sera adapté en fonction des changements dans les échéances et les priorités, et à la lumière des besoins des enfants, des familles et des personnes qui leur offrent des services dans la région de Durham. À titre de GSMR, la DSE soumettra de sa propre initiative des mises à jour au Ministère concernant la mise en œuvre du plan et les modifications apportées en cours de route. Le Ministère devrait ainsi obtenir de l'information utile sur les progrès réalisés dans la planification du système et dans l'atteinte des résultats provinciaux, ainsi que sur l'évolution des priorités locales.

La DSE entend offrir des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de qualité supérieure. Il est important de répondre aux besoins individuels des familles et de reconnaître la diversité de la communauté. La DSE, en tant que GSMR, se fondera sur les cinq priorités énoncées dans ce rapport pour s'assurer que le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants demeure abordable, accessible, de qualité supérieure et adapté aux besoins changeants de notre région en pleine croissance.



Acronymes

BACC	Bawaajigewin Aboriginal Community Circle
DSE	Division des services à l'enfance
EPEI	Éducatrice de la petite enfance inscrite ou éducateur de la petite enfance inscrit

Figures

Figure 1 : Enfants servis, par municipalité, fin de 2017

Figure 2 : Pourcentage de programmes satisfaisant aux critères d'évaluation aux fins d'amélioration de la qualité de la région de Durham, 2017

Figure 3 : Modèle d'apprentissage et de garde pour la petite enfance autochtone de Durham

Figure 4 : Pourcentage d'enfants vulnérables par domaine de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance en 2015 (N=6 863)

Figure 5 : Coût médian des services de garde d'enfants pour les poupons, les bambins et les enfants d'âge préscolaire : région de Durham (2017) et grandes villes canadiennes (2016)

Figure 6 : Priorités des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans la région de Durham, 2018 à 2022

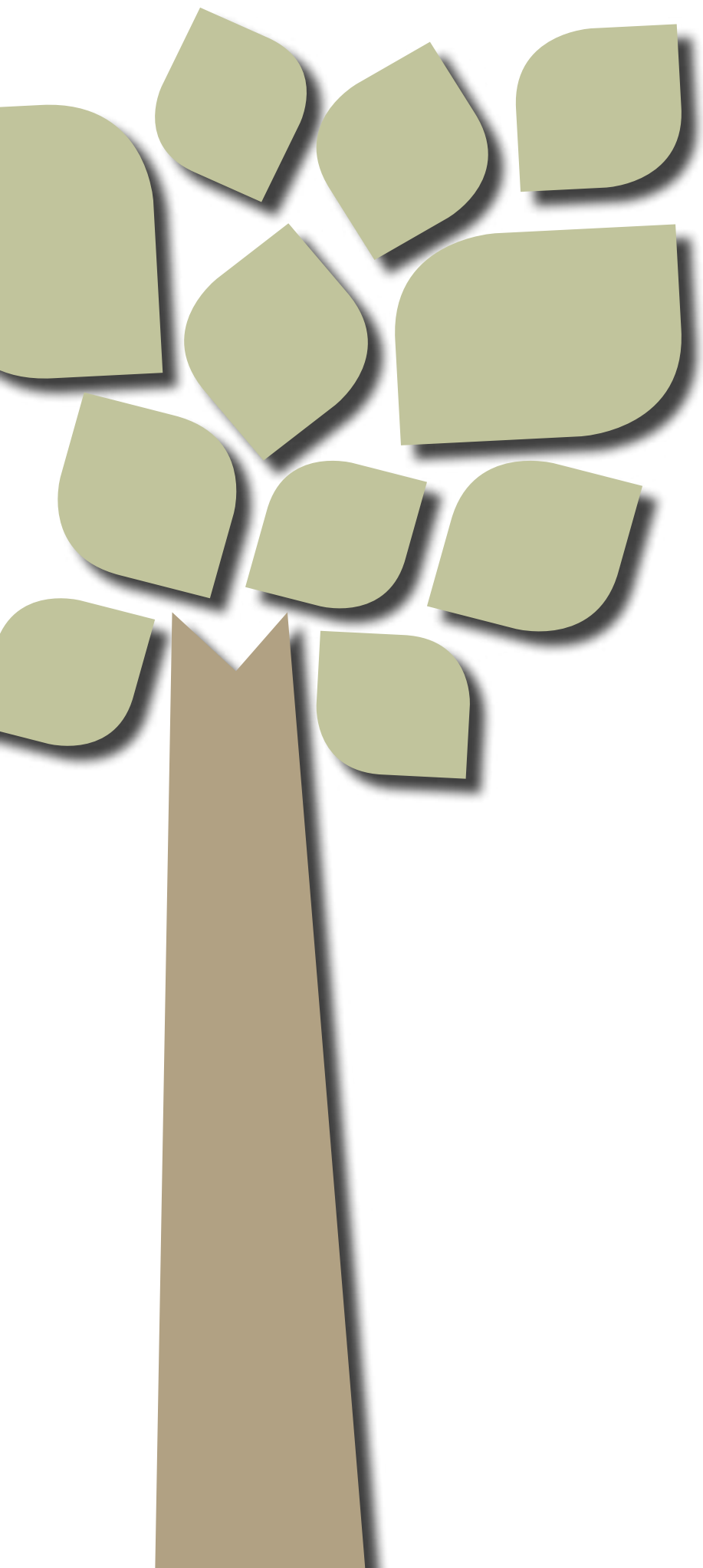
Figure 7 : Enquête de 2017 auprès des professionnelles et professionnels, Motifs du choix de carrière en éducation, apprentissage et garde des jeunes enfants

Figure 8 : Degré de familiarisation au sujet de la pédagogie Comment apprend-on?
Source : Enquête auprès des exploitants de services de garde d'enfants de Durham, 2017

Figure 9 : Graphiques comparant la répartition des places de garde subventionnées et la population d'enfants, 2017

Tableaux

Tableau 1 : Services fournis par les programmes ressources pour les besoins particuliers relevant du GSMR	12
Tableau 2 : Programmes financés par la Division des services à l'enfance (2018)	29
Tableau 3 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 1	36
Tableau 4 : Échéancier pour l'objectif 1	36
Tableau 5 : Nouvelle enveloppe de financement pour les organismes offrant des ressources pour les besoins particuliers	38
Tableau 6 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 2a	40
Tableau 7 : Échéancier pour l'objectif 2a	40
Tableau 8 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 2b	41
Tableau 9 : Échéancier pour l'objectif 2b	42
Tableau 10 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 2c	43
Tableau 11 : Échéancier pour l'objectif 2c	43
Tableau 12 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 2d	44
Tableau 13 : Échéancier pour l'objectif 2d	44
Tableau 14 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 2e	46
Tableau 15 : Échéancier pour l'objectif 2e	46
Tableau 16 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 3a	49
Tableau 17 : Échéancier pour l'objectif 3a	50
Tableau 18 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 3b	52
Tableau 19 : Échéancier pour l'objectif 3b	53
Tableau 20 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 4	56
Tableau 21 : Échéancier pour l'objectif 4	56
Tableau 22 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 5a	60
Tableau 23 : Échéancier pour l'objectif 5a	60
Tableau 24 : Indicateurs de mesure pour l'objectif 5b	62
Tableau 25 : Échéancier pour l'objectif 5b	62



Références et ressources

Alexander, C. (January 2018). Income inequality & the role of ECE in closing the gap. Webinar by the Conference Board of Canada.

Alexander, C., Beckman, K., Macdonald, A., Renner, C., & Stewart, M. (2017). Ready for life: A socio-economic analysis of early childhood education and care. The Conference Board of Canada

Calman, R.C., & Crawford, P.J. (2013). Starting early: Teaching learning and assessment. Linking early-childhood development with academic outcomes – a detailed look. Education Quality and Accountability Office.

Cohen, J., Oser, C., & Quigley, K. (2012). Making it happen: Overcoming barriers to providing infant-early childhood mental health. Zero To Three. Available at <http://www.zerotothree.org/public-policy/federal-policy/early-child-mental-health-final-singles.pdf>

Fortin, P., Godbout, L., & St-Cerny, S. (2008). Impact of Quebec's universal low-fee childcare program on female labour force participation, domestic income, and government budgets. Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

Heckman, J.J., Hyeok Moon, S., Pinto, R., Savelyev, P.A., & Yavitz, A. (2010). The rate of return to the High Scope Perry Preschool Program. *Journal of Public Economics*, 94(1-2)114-128.

Macdonald, D. & Friendly, M. (December 2016). A growing concern: 2016 child care fees in Canada's big cities. Canadian Centre for Policy Alternatives.

McCain, M.N., Mustard, J.F., & McCuaig, K. (2011). Early years study 3: Making decisions and taking actions. Toronto: Margaret & Wallace McCain Family Foundation.

Moyer, M. (2017). Women in Canada: A gender-based statistical report. Women and paid work. Statistics Canada, Catalogue no. 89-503-X. ISSN: 1719-4407.

The Regional Municipality of Durham. (2013). Durham Region's EDI and KPS Report, 2012. Children's Services Division, Social Services Department.

Warner, M., Adriance, S., Barai, N., Hallas, J., Markeson, B., Morrissey, T., & Soref, W. (2004). Economic development strategies to promote quality child care: 2004 - Linking Economic Development & Child Care Research Project. Department of City and Regional Planning, Cornell Cooperative Extension. Ithaca, NY. 14850-6701.



**Division des services à l'enfance
Services sociaux
Municipalité régionale de Durham
durham.ca/childrensservices**